

# SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4013 Dimanche 09 Février 2025 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

## Attaf reçu à Damas par le président de la République arabe syrienne

P.02

## Larbaoui préside la cérémonie de commémoration du 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef



P.02

## Hausse du "SMIG" en vue : L'UGTA confirme une prochaine revalorisation

P.03



### Éducation :



### Augmentations salariales : Le ministère de l'Éducation précise les nouvelles règles

P.03

### Logement :



### De nouvelles mesures pour relancer les projets en retard

P.04

### Annaba :



Photos Nassir Merati

### Clôture de la foire de l'Entrepreneuriat, Formation et Économie Numérique 2025

P.06

## Le wali sur tous les fronts pour assurer la réussite des projets en cours à Annaba



P.06

## ALGERIE/ TUNISIE

## Larbaoui préside la cérémonie de commémoration du 67<sup>ème</sup> anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a coprésidé, samedi, avec le chef du Gouvernement tunisien, M. Kamel Madouri, la cérémonie de commémoration du 67<sup>e</sup> anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, avec la participation d'une délégation ministérielle de haut niveau, de responsables locaux des deux



pays et de représentants de la famille révolutionnaire.

Le Premier ministre et la délégation l'accompagnant ont été accueillis au poste frontalier par le chef du Gouvernement

tunisien.

Les deux parties ont ensuite tenu une rencontre bilatérale, au siège de la municipalité de Sakiet Sidi Youssef, où elles ont passé en revue les relations exceptionnelles entre les deux pays frères et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines, conformément à la vision stratégique des dirigeants des deux pays, le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le Président Kaïs Saïed.

Le Premier ministre et le chef du Gouvernement tunisien, accompagnés des délégations des deux pays, se sont ensuite dirigés vers la stèle commémorative des événements de Sakiet Sidi Youssef, où ils ont récité la Fatiha du Coran à la mémoire des martyrs du bombardement de ce village par le colonisateur

français le 8 février 1958.

Le Premier ministre était accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laid Rebiga, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib.

### Cause sahraouie :

## Benjamin Stora appelle les autorités françaises à revenir à la légalité internationale

L'historien français Benjamin Stora a appelé les autorités françaises à revenir à la légalité internationale dans leur position en faveur du "plan d'autonomie" dans le cadre de la prétendue "souveraineté marocaine" sur le Sahara occidental, assurant que c'est "la seule voie" pour un retour à la normale des relations algéro-françaises.

Dans un entretien accordé au quotidien public "El-Massa" publié jeudi, M. Stora a précisé que "le point de départ du blocage entre Paris et Alger a été la question au sujet du Sahara occidental" et la reconnaissance par la France du prétendu

"plan d'autonomie", estimant qu'"il appartient aux autorités françaises simplement de revenir à la légalité internationale qui reconnaît le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de respecter les principes énoncés dans les chartes onusiennes concernant ce conflit". "C'est la seule voie qui permettra un retour à la normale des relations algéro-françaises", a-t-il dit, soulignant la nécessité de "rétablir la relation de confiance, extrêmement fragilisée, entre ces deux grands pays".

Evoquant le travail de la commission mixte algéro-française sur l'Histoire et la Mémoire, qu'il préside du côté

français, l'historien a mis en avant "l'importance qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au dossier mémoriel", rappelant qu'"il était l'initiateur de la création de cette commission mixte". Cette commission s'est réunie cinq (5) fois et les historiens algériens ont pu se rendre en France, dans ce cadre, pour consulter les Archives françaises relatives à l'histoire de l'Algérie concernant le début du 19<sup>e</sup> siècle, a-t-il expliqué.

Répondant à une question sur les explosions nucléaires françaises dans le sud algérien, l'historien a affirmé que la question de la décontamination



des sites des explosions figurait dans le rapport qu'il a soumis en 2021 au président français, Emmanuel Macron, ajoutant que "la France officielle n'a toujours pas répondu à cette demande", qu'il considère comme "un enjeu central dans la relation algéro-française".

Concernant le déclin constant

de l'influence française sur le continent africain, il a estimé que "la France officielle a mis du temps pour comprendre que la nouvelle Afrique n'est pas celle d'hier", soulignant que "Paris a beaucoup de mal à accepter les changements en cours en Afrique".

L'historien français a, par ailleurs, réagi aux déclarations de Boualem Sansal qui a remis en cause l'intégrité territoriale de l'Algérie, en qualifiant les allégations de Sansal sur les frontières ouest de l'Algérie d'"aberration", rappelant que les régions évoquées "sont algériennes depuis de longs siècles".

## Attaf reçu à Damas par le président de la République arabe syrienne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, samedi à Damas, par le président de la République arabe syrienne durant la période de transition, M. Ahmed Hussein Al-Charaa, dans le cadre de la visite qu'il effectue en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, "le ministre d'Etat a remis au président syrien une lettre du président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui transmettant ses salutations fraternelles et lui renouvelant ses félicitations et ses vœux de succès dans l'accomplissement de ses hautes fonctions dans cette étape charnière de l'histoire de la Syrie, pays frère", selon le communiqué.

Cette rencontre a permis aux deux parties d'"examiner les perspectives de renforcement des relations de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays et peuples frères, à la lumière des liens historiques enracinés qui les unissent", ajoute la même source.



Les deux parties ont également évoqué "les récents développements aux niveaux national et régional". A cette occasion, le ministre d'Etat a affirmé que "l'Algérie est

disposée à contribuer, tant au niveau bilatéral qu'en sa qualité de membre arabe du Conseil de sécurité des Nations Unies, à soutenir et à accompagner les démarches visant à rassembler le

peuple syrien autour d'un projet national fédérateur permettant de reconstruire les institutions de l'Etat et garantissant la sécurité, la stabilité, le développement et la prospérité".

# SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE  
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

**Directeur general :**  
Bicha salim  
**Directeur de la publication :**  
Noureddine Boukraa  
**Directrice de la rédaction :**  
Bicha Bariza Nesrine  
Tél/Fax : 038 45 58 35  
Tél/Fax : 038 45 58 36  
Tél/Fax : 038 45 58 37  
**Email:** redactionseybouse@gmail.com

**P.A.O SEYBOUSE Times**  
**Site web:** www.seybousestimes.dz  
**Email:** redaction@seybousestimes.dz  
contact@seybousestimes.dz  
**Facebook :** SEYBOUSE TIMES  
**Impression :** SIE Constantine  
**Diffusion :** EURL K.D.P.A cité  
Benzekri Bât F N ° : 424  
Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER  
TEL : 021 73 71 28  
021 73 76 78  
021 74 99 81  
FAX : 021 73 95 59  
**Email :** agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

## Hausse du (SMIG) Salaire national minimum garanti en vue : L'UGTA confirme une prochaine revalorisation

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a réaffirmé hier le soutien total de la Centrale syndicale au dialogue national initié par le président de la République. Il a également annoncé une revalorisation imminente du Salaire national minimum garanti (SNMG), une nouvelle qui devrait réjouir de nombreux travailleurs algériens. Invité de la chaîne 3 de la Radio nationale, Amar Takdjout a confirmé que la révision à la hausse du SNMG est inscrite à l'agenda du chef de l'État. Sans préciser le montant exact ni la date d'application, il a assuré

que cette mesure interviendra « très prochainement ». Cette annonce vient en réponse aux attentes des travailleurs et traduit la volonté du gouvernement d'améliorer leur pouvoir d'achat. Le SG de l'UGTA a également mis en avant l'intérêt constant du président Tebboune pour les préoccupations des différentes catégories sociales, soulignant son engagement en faveur des jeunes et des travailleurs.

### Vers une nouvelle culture du dialogue social

Lors de son intervention, Amar Takdjout a insisté sur l'importance du dialogue comme moteur de changement.

Selon lui, « la force syndicale ne réside pas dans la grève et la contestation, mais dans la capacité de proposition ». Il plaide ainsi pour une approche constructive, basée sur la concertation et le compromis, afin de mieux répondre aux attentes des travailleurs tout en assurant la stabilité sociale.

### La nouvelle loi syndicale saluée, mais à clarifier

Abordant la nouvelle loi sur l'exercice du droit syndical, Takdjout a salué les avancées qu'elle introduit, notamment en matière d'indépendance des syndicats et de digitalisation. Cependant, il a relevé certains points nécessitant plus de



précisions et de clarifications. Il a particulièrement insisté sur la nécessité d'une meilleure définition de certaines formulations juridiques, tout en se déclarant favorable à la limitation des mandats et à l'alternance à la tête des syndicats.

### Une liberté syndicale conditionnée par le respect des lois

Interrogé sur la question de la liberté syndicale en Algérie, le

SG de l'UGTA a estimé qu'elle est « à géométrie variable », dépendant principalement du respect des lois en vigueur.

Il a rappelé que les syndicats doivent prouver leur représentativité et leur capacité à organiser des actions responsables, plutôt que de se limiter à des revendications conflictuelles.

Avec ces déclarations, Amar Takdjout réaffirme la position de l'UGTA en faveur d'un dialogue social apaisé et d'une modernisation du paysage syndical algérien, tout en appelant à une meilleure structuration et clarification des nouvelles réformes en cours.

## Augmentations salariales et promotions : Le ministère de l'Éducation précise les nouvelles règles

Le ministère de l'Éducation nationale a officiellement lancé la mise en œuvre du nouveau statut particulier des fonctionnaires du secteur, avec des directives précises adressées aux directeurs de l'éducation.

L'objectif : garantir une application uniforme et cohérente des nouvelles mesures, en mettant l'accent sur l'intégration des fonctionnaires dans de nouveaux grades et l'amélioration des conditions salariales.

Depuis l'adoption du décret exécutif n°25-54 du 21 janvier 2025, le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saadaoui, multiplie les concertations avec les syndicats du secteur.

L'enjeu est double : recueillir les doléances des enseignants et lever toute ambiguïté sur les modalités d'application du texte. Dans cette optique, le ministère a envoyé une instruction le 2 février à toutes les directions de



l'éducation (DE).

Cette note fixe les étapes et délais de mise en œuvre des nouvelles dispositions, en particulier celles liées à l'intégration des fonctionnaires dans de nouveaux grades.

Le ministre a insisté sur une lecture rigoureuse des nouvelles réglementations afin d'éviter toute mauvaise interprétation.

### Un processus d'intégration en plusieurs étapes

L'intégration des fonctionnaires s'effectuera en quatre phases et concernera cinq catégories de personnels.

Les responsables veillent à finaliser le processus avant le 15 mars 2025, permettant ainsi

aux enseignants concernés de percevoir leurs augmentations dès avril.

Dans ce cadre, chaque direction de l'éducation doit soumettre les listes des fonctionnaires concernés au contrôle budgétaire avant le 6 février.

Cette opération concerne l'ensemble des enseignants, même ceux dont les intitulés ou classifications de grades n'ont pas changé.

Les enseignants possédant les diplômes requis pour accéder à un grade supérieur devront soumettre leurs documents via la plateforme numérique du ministère entre le 3 et le 16 février.

Les autres fonctionnaires devront

transmettre leurs diplômes aux inspecteurs et directeurs d'établissements avant cette même date.

### Un suivi rigoureux et des mesures de promotion accélérées

Le ministère a insisté sur la nécessité d'une concordance totale entre les dossiers numériques et papier des fonctionnaires concernés, conformément à l'article 41 du décret exécutif n°25-54.

Un suivi sera assuré via la plateforme numérique entre le 17 et le 20 février, avec une validation définitive des promotions avant le 25 février. D'autre part, l'instruction rappelle l'accélération des promotions en fonction de l'ancienneté acquise au 31 décembre 2024.

Les taux de promotion sont conformes au décret exécutif n°08-315 du 11 octobre 2008,

garantissant une évolution de carrière pour les enseignants et les autres catégories concernées.

### Un impact direct sur la rémunération dès avril

Le ministère mettra à jour le statut professionnel des fonctionnaires sur la plateforme numérique, où chaque enseignant pourra consulter son nouveau grade.

Les responsables enverront ensuite les décisions collectives aux services de gestion des dépenses des ressources humaines afin d'assurer le versement des nouveaux salaires dès avril 2025.

Cette réforme vise à structurer l'évolution des carrières dans le secteur de l'éducation, tout en garantissant une application uniforme du nouveau statut.

Une avancée qui répond aux attentes des enseignants, mais dont l'impact réel dépendra du suivi rigoureux de son exécution sur le terrain.

## Le Salon national de l'emploi, de la formation continue et de l'entrepreneuriat en février à Alger

La 19e édition du Salon national de l'emploi, de la formation continue et de l'entrepreneuriat se tiendra du 8 au 10 février au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" (Alger), sous le thème "Intégrer l'IA dans les entreprises et les organisations: perspectives et défis", a indiqué, jeudi, un communiqué des organisateurs. Organisé par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), en partenariat avec l'Agence de communication "C3", l'événement "Algeria Job Summit" sera organisé sous le patronage de la ministre de

l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, ainsi que du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, avec l'appui du ministre des Transports, Saïd Sayoud.

Ce Salon sera "une occasion pour les chercheurs d'emploi et les professionnels de développer leurs compétences, d'explorer de nouvelles opportunités d'emplois et de découvrir les dernières tendances sur le marché du travail, en vue de relever ses multiples défis".

ORGANISATEURS  
CULTURE

19ème édition

ALGERIA JOB SUMMIT

صالون التشغيل، التكوين والمقاولاتية  
SALON DE L'EMPLOI DE LA FORMATION ET DE L'ENTREPRENARIAT

8 au 10 Février 2025  
قصر الثقافة مفدي زكرياء - الجزائر  
Palais de la Culture Moufdi Zakaria - Alger

PARTENAIRE STRATÉGIQUE  
ANVREDET

## Médaille d'or pour l'Université de Constantine 3 à la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire au Qatar



Médaille d'or dans la catégorie des études supérieures au Concours international de la jeunesse arabe pour les projets innovants sur la sécurité alimentaire, organisé dans le cadre de la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire au Qatar, indique samedi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'étudiante Mefaradj Sara de l'Université de Constantine 3 Salah-Boubnider a décroché la première place (médaille d'or) dans la catégorie des études supérieures au Concours

international de la jeunesse arabe pour les projets innovants sur la sécurité alimentaire et hydrique, organisé par l'Université des sciences et technologies du Qatar, dans le cadre de la Conférence internationale sur la sécurité alimentaire et hydrique face au changement climatique, lit-on dans le communiqué.

L'étudiante a participé avec un projet portant sur "l'amélioration de la culture de l'azolla et des lentilles d'eau pour la production, à faible coût, d'aliments nutritifs pour le bétail", selon la même source.

## SALON INTERNATIONAL BUILTEC 2025: Signature d'une convention de partenariat entre l'université Constantine 1 et l'entreprise organisatrice du salon

Une convention de partenariat et d'échanges a été signée entre l'université Frères Mentouri, Constantine 1, et l'entreprise MediaSmart, organisatrice de la 5<sup>ème</sup> édition du Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies "Builtec" qui sera organisé du 10 au 13 février, a annoncé mercredi le directeur de cette entreprise, Mohamed Seif Eddine Salhi.

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Marriott de Constantine en vue d'annoncer les nouveautés de la 5<sup>ème</sup> édition du Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies Builtec, M. Salhi a indiqué que ce partenariat a été conclu avec l'université Constantine 1 dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale à travers le renforcement de la relation entre les entreprises économiques et le monde de la recherche scientifique.

Au titre de cette convention, les opérateurs économiques auront l'occasion de bénéficier des échanges fructueux entre les chercheurs de



l'université Constantine 1 et les experts des différentes entreprises spécialisées dans le domaine de la construction, des travaux publics, des énergies renouvelables ainsi que des promotions immobilières, notamment dans le volet de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des matériaux de construction biosourcés, ce qui permettra d'améliorer le rendement de ces entreprises.

De son côté, la vice-rectrice chargée des relations extérieures de l'université Constantine 1, Madame Amira Dib, a souligné que cet accord, qui a été paraphé récemment dans le cadre de ce salon international, vise à offrir un espace de formation pratique pour les étudiants, les futurs entrepreneurs, les porteurs de projets innovants et les start-ups, ce qui leur permettra de côtoyer les professionnels du domaine de l'industrie et des constructions modernes.

Aussi, la même intervenante a fait savoir que deux produits innovants inventés par des étudiants chercheurs de l'université Constantine 1 seront présentés à l'exposition du Salon international Builtec 2025, à savoir un dispositif cartographique géospatiale pour la gestion des villes et des infrastructures urbaines, ainsi qu'un autre pour l'intégration novatrice de systèmes automatisés intelligents dans la construction moderne et la préservation du patrimoine.

Dans le même contexte de renforcement du lien entre les mondes de l'économie et de la recherche scientifique, une journée d'études techniques intitulée "Les matériaux de construction : levier pour une efficacité énergétique durable" est prévue dans le cadre du programme de ce salon.

Cette journée sera animée par les cadres spécialistes de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), le Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (CNERIB), ainsi que des chercheurs universitaires.

### APN:

## La Commission de la santé tient une réunion consacrée au projet de prolongation du congé de maternité

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, mercredi, une réunion consacrée à un projet de loi visant à modifier et à compléter la loi relative aux assurances sociales, notamment dans son volet lié à la prolongation du congé de maternité, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La réunion, présidée par le président de la Commission, Saïd Hamsi, s'est déroulée en présence du vice-

président de l'APN, M. Berbera El Hadj Cheikh, du directeur général et du directeur des prestations de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la directrice chargée de la famille et de la femme au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et d'une représentante de l'Observatoire national de la société civile.

A cette occasion, "les représentants de la CNAS ont donné des explications exhaustives sur la modification proposée, qui



prévoit une prolongation du congé de maternité de 14 semaines supplémentaires en cas de naissance d'un enfant souffrant d'un handicap ou d'une maladie grave, avec la possibilité de le prolonger à nouveau jusqu'à 24 semaines le cas échéant".

De leur côté, les députés ont axé leurs interventions sur "la clarification des modalités d'application du congé de maternité dans les cas exceptionnels d'enfants handicapés ou malades graves" et "la nécessité d'accompagner la modification par des textes réglementaires clairs définissant les mécanismes d'application".

Ils ont insisté sur "les moyens de calcul des indemnités journalières après déductions et la présentation d'une liste précise et exhaustive des maladies graves et des handicaps concernés", formulant

des propositions visant à garantir la flexibilité des options qui s'offrent aux mères qui travaillent.

Ils ont aussi évoqué la possibilité de mettre en place une plateforme numérique facilitant les démarches et garantissant la transparence.

A ce propos, "la représentante du ministère de la Solidarité nationale et la représentante de l'Observatoire national de la société civile ont salué cette modification", la qualifiant d'"acquis supplémentaire pour les femmes algériennes".

### LOGEMENT:

## De nouvelles mesures pour relancer les projets en retard

Le ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi, a annoncé la mise en place de nouvelles mesures légales pour résoudre le problème de l'arrêt de certains projets de logements, notamment dans les formules du logement social participatif (LSP) et du logement promotionnel aidé (LPA).

### Un nouveau cadre juridique en préparation

Lors de son intervention au Parlement ce jeudi, le ministre a indiqué que son département avait finalisé l'élaboration du projet de



loi 11-04, régissant l'activité de promotion immobilière.

Cette réforme introduira des mécanismes destinés à prévenir l'arrêt des chantiers en cas de défaillance des entreprises chargées des travaux.

Belaribi a souligné que ce nouveau cadre juridique serait opérationnel

dans les plus brefs délais et garantirait la continuité des projets, même en cas de difficultés financières ou techniques rencontrées par les promoteurs immobiliers.

### Des sanctions contre les promoteurs défaillants

Concernant les projets en souffrance dans la wilaya d'Oran, le ministre a précisé qu'ils ne représentent que 11 % du programme global prévu.

Pour accélérer leur achèvement, les autorités ont engagé des procédures visant à résilier

les contrats de propriété des terrains attribués aux promoteurs défaillants.

Le ministère remplacera ces promoteurs par des promoteurs publics afin de relancer les chantiers avant la fin du premier semestre 2025.

À Boumerdès, Belaribi a affirmé que la majorité des projets suivent un rythme de réalisation satisfaisant.

Toutefois, pour ceux accusant des retards, le ministère a déjà procédé à la réattribution des travaux à de nouvelles entreprises, et les

chantiers reprendront dès que les formalités administratives seront finalisées.

### Un engagement fort pour l'aboutissement des projets

À travers ces nouvelles mesures, le gouvernement entend mettre fin aux blocages des projets immobiliers et garantir aux citoyens la livraison des logements dans les délais annoncés.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large visant à assainir le secteur du logement et renforcer la régulation des promoteurs immobiliers.

## Les produits cosmétiques interdits à l'importation : Le ministre apporte des précisions

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a tenu à rassurer les acteurs du secteur des cosmétiques en Algérie. Lors de son intervention à l'occasion du Salon COSMETICA, il a clairement indiqué que l'Algérie n'avait pas mis un terme à l'importation de produits cosmétiques.

Au contraire, il s'agit d'une rationalisation des importations en vue de favoriser progressivement le développement de la production locale.

« L'Algérie n'a pas fermé les portes à l'importation dans le secteur des cosmétiques », a-t-il affirmé, soulignant que l'objectif est d'encourager la production nationale. Cette décision s'inscrit dans une volonté de renforcer l'autonomie du pays en matière de production de biens de

consommation.

Le ministre s'est félicité de la participation de 250 entreprises algériennes à cette troisième édition du Salon COSMETICA, signe d'un dynamisme croissant du secteur. Il a également souligné que l'Algérie parvient déjà à couvrir 70% de ses besoins en produits cosmétiques grâce à la production locale.

**Le ministre du Commerce rassure :**

**L'Algérie n'a pas fermé les portes à l'importation de cosmétiques**

Zitouni a mis en avant les efforts consentis pour développer la production locale de matières premières, grâce notamment à l'implication de jeunes diplômés et d'entreprises innovantes. Cette dynamique a donné un coup de pouce significatif au secteur.

Le ministre a précisé que l'Algérie avait atteint l'autosuffisance en matière de produits d'hygiène

corporelle, ce qui a permis de suspendre les importations dans ce domaine.

Avec 250 exposants, dont 80 entreprises internationales, Cosmética 2025 a mis en lumière le dynamisme du marché algérien. Les fournisseurs de matières premières et d'emballages, particulièrement nombreux, ont souligné le potentiel de ce marché en pleine expansion.

« L'Algérie est devenue une destination incontournable pour les acteurs de la cosmétique », a déclaré Achraf Ziri, organisateur du salon.

**Salon COSMETICA 2025 :**

**Le Made in Bladi à l'honneur**  
Les visiteurs ont pu découvrir une offre riche et diversifiée, allant des produits de soin aux parfums, en passant par les cosmétiques naturels. Les entreprises algériennes ont particulièrement brillé, démontrant leur savoir-faire et leur capacité à rivaliser



avec les grandes marques internationales.

Au-delà de la vitrine des produits, Cosmética 2025 a également été un lieu d'échanges et de networking. L'événement a permis aux entreprises algériennes de nouer de nouveaux partenariats et de renforcer leur positionnement à l'international. « Nous espérons que ce salon contribuera à faire rayonner la cosmétique algérienne à l'échelle

mondiale », a conclu Achraf Ziri. En ce qui concerne les cosmétiques, les importations restent autorisées afin de favoriser la concurrence et d'encourager la production nationale à atteindre 100% des besoins du marché.

Cette annonce est une bonne nouvelle pour les consommateurs algériens qui pourront continuer à bénéficier d'une offre diversifiée de produits cosmétiques, tout en soutenant l'économie locale.

## Environnement :

### Réalisation de plusieurs projets pour une gestion optimale des déchets dans plusieurs wilayas

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, a annoncé, jeudi à Alger, la réalisation de plusieurs projets de gestion des déchets dans les wilayas de Sétif, Mostaganem et Médéa.

S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales et présidée par Souleyman Zerkani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou et de membres du Gouvernement, Mme Djilali a indiqué que la wilaya de Médéa, où 721 tonnes de déchets sont traitées



quotidiennement, avait bénéficié de projets essentiels consistant en la réalisation de huit (8) structures de gestion des déchets ménagers, trois (3) centres d'enfouissement technique (CET) et de cinq (5) décharges publiques contrôlées, permettant de répondre aux besoins de 51 communes sur 64, soit un taux de couverture avoisinant les 80%, rappelant la fermeture de 18 décharges anarchiques.

La ministre a exprimé la disponibilité de ses services à résoudre tous les problèmes de la wilaya, y compris celui de la décharge de Tablat, et à créer de nouveaux CET en vue de raccourcir les distances de transport des déchets.

A Mostaganem, cinq (5) CET de déchets ménagers, assimilés et inertes sont en cours de réalisation au niveau de 28 communes sur un total de 32,

avec un taux d'avancement de 98%, et dont la réception est prévue prochainement, a indiqué Mme Djilali, précisant que 22 décharges anarchiques avaient été fermées dont certaines font l'objet d'examen en vue de leur réhabilitation.

La ministre de l'Environnement a, dans ce contexte, fait état de "la mise en service prochaine d'un centre de tri des déchets réalisé au CET de la commune de Sayada, dans le cadre d'un partenariat Algéro-belge, en sus de la réalisation d'une plateforme de compostage, ce qui permettra de créer de nouveaux emplois, au profit de l'agriculture locale".

La wilaya de Mostaganem a

également bénéficié d'une station de traitement de lixiviats (en cours de réalisation), pour une enveloppe financière d'environ 200 millions de DA, outre un programme pour la réhabilitation des dunes de Chaïbia et Cap Ivi, pour un montant s'élevant à plus de 70 millions de DA.

Concernant la wilaya de Sétif, la ministre a assuré que le problème de la décharge anarchique de Chaaba El-Hamra dans la commune de Ain Azel, située sur une nappe phréatique sur une superficie de plus de 9 hectares, sera prochainement résolu, la décharge devant être déplacée vers un nouveau site, avec l'aval du secteur de l'hydraulique".

## Batna :

### Appel aux agriculteurs pour développer la culture d'arbres fruitiers résistants

La direction des services agricoles de la wilaya de Batna a lancé un appel aux agriculteurs souhaitant cultiver des figuiers, des amandiers et des pistachiers.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme d'extension et de développement des arbres fruitiers résistants pour la saison agricole 2024/2025.

Les agriculteurs intéressés sont invités à se rapprocher des subdivisions agricoles dont ils dépendent afin de déposer leur

demande d'aide.

Pour cela, ils doivent fournir un dossier comprenant la carte d'agriculteur 2025, une fiche technique actualisée, ainsi qu'une copie des documents fonciers de la parcelle concernée (livret foncier, contrat de concession ou attestation administrative).

De plus, ils doivent prouver qu'ils disposent d'une source d'eau stable et s'engager à entretenir et préserver les arbres plantés.

Cette démarche vise à

encourager l'arboriculture fruitière adaptée aux conditions climatiques locales et à renforcer la production agricole dans la région.

**Constantine :**

**Alerte sanitaire sur l'eau des camions-citernes**

Par ailleurs, à Constantine, la municipalité de Hamma Bouziane a émis un avertissement aux citoyens concernant l'achat d'eau potable auprès des camions-citernes ambulants.

Cette mise en garde intervient



après l'apparition de plusieurs cas d'hépatite virale A dans la région.

Selon un rapport de l'établissement public de santé de proximité, les analyses effectuées par le laboratoire provincial d'hygiène ont révélé que le point commun entre les cas recensés était la consommation

d'eau provenant de ces camions non contrôlés.

Le maire de Hamma Bouziane, M. Reda Boutemina, a ainsi exhorté les habitants à éviter l'eau des camions-citernes non autorisés afin de prévenir la propagation de la maladie et de protéger la santé publique.

Ces deux initiatives, bien que distinctes, illustrent l'importance de la sensibilisation et du suivi des activités agricoles et sanitaires pour garantir un environnement sûr et durable aux citoyens.

## Le wali sur tous les fronts pour assurer la réussite des projets en cours à Annaba



**Sihem.Ferdjallah**

Déterminé à accélérer le développement de la wilaya, le wali d'Annaba ne ménage aucun effort pour assurer la réussite des projets en cours. Présent presque au quotidien, sur le terrain, il multiplie les visites et les réunions avec les responsables locaux afin de s'assurer de l'avancement des chantiers et du respect des délais.

Lors de ses récentes tournées, le wali a inspecté plusieurs projets liés aux infrastructures routières, ferroviaires, au logement et aux équipements publics. Insistant sur la nécessité d'une exécution rapide et efficace, il a rappelé aux entreprises en charge des travaux l'importance de livrer les réalisations conformes aux normes de qualité exigées. Son message est clair : aucun retard ne sera toléré, et chaque projet doit bénéficier d'un suivi

rigoureux.

Sur le plan économique, le wali œuvre pour attirer davantage d'investisseurs à Annaba. Des rencontres avec des entrepreneurs et des opérateurs économiques ont été organisées afin de faciliter les procédures administratives et encourager l'investissement dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, le tourisme et l'agriculture. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la wilaya et de créer de nouvelles

opportunités d'emploi pour les jeunes.

Parallèlement, une attention particulière est accordée à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Plusieurs initiatives ont été lancées pour l'embellissement de la ville des jujubes, l'entretien des routes et le renforcement des services de propreté. Le wali a donné des instructions strictes aux autorités locales pour lutter contre l'insalubrité et assurer un meilleur éclairage

public, notamment dans les cités défavorisées.

Avec une présence constante sur le terrain et une volonté affirmée de faire avancer les projets, le wali d'Annaba s'impose comme un acteur clé du développement local. Son engagement reflète une ambition claire : moderniser la wilaya et répondre aux attentes de la population en matière d'infrastructures et de services publics.



## CLÔTURE DE LA 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE LA FOIRE ALGÉRIENNE DE

### L'ENTREPRENEURIAT, FORMATION ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE 2025 :

## Un carrefour d'innovation et de partenariats Stratégiques

**Sara Boueche /Photo Merati-Nassir**

La quatrième édition du salon algérien de l'entrepreneuriat a fermé ses portes à Annaba, marquant un tournant décisif dans l'écosystème entrepreneurial algérien. Avec plus de 10.000 visiteurs et la conclusion de 50 accords de partenariat, cette manifestation s'affirme comme un catalyseur majeur de l'innovation et du développement économique national.

Le salon, qui s'est déroulé du 06 au 08 février 2025, a réuni une constellation de 92 exposants représentant diverses wilayas du pays. La présence notable de start-ups et de micro-entreprises témoigne du dynamisme



croissant de l'entrepreneuriat local. L'événement a également bénéficié de l'expertise de 30 professionnels et investisseurs, créant un environnement propice aux échanges et au développement des affaires.

L'inauguration officielle, présidée par le Ministre de

l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Nourredine Ouadah, accompagné du wali d'Annaba Abdelkader Djellaoui, a souligné l'importance stratégique de cette manifestation pour le développement économique régional et national.

Un fait marquant de cette édition a été le lancement pionnier du premier réseau d'investisseurs privés dédié aux startups dans la wilaya d'Annaba. Cette initiative stratégique vise à consolider l'écosystème entrepreneurial local et à faciliter l'accès au financement pour les projets innovants. Le programme s'est articulé autour de trois événements phares à savoir «Numerix», «Ecom Friday» et «Rise Up», complétés par la compétition «NoCode Hack». Cette dernière a mis en lumière l'ingéniosité de cinq équipes concurrentes dans le développement de solutions novatrices sans programmation traditionnelle.

Le succès de l'événement

a été rendu possible grâce au soutien substantiel de partenaires majeurs, notamment Algérie Télécom en tant que Diamond Sponsor, Proxima (Gold Sponsor), CAAT (Silver Sponsor), ainsi que Nechma Technologies et CASH Assurances en tant que Bronze Sponsors.

Cette édition 2025 démontre la maturité croissante de l'écosystème entrepreneurial algérien et son potentiel d'innovation. Elle pose les jalons d'une cinquième édition qui promet d'être encore plus ambitieuse dans sa mission de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation en Algérie.

## ANNABA/EL HADJAR

## Campagne de nettoyage de la gare ferroviaire

**Imen.B**

Sur instruction du wali d'Annaba et sous la supervision du chef de daïra d'El Hadjar, et dans le cadre du travail de proximité en collaboration avec le comité de la ville de la commune d'El Hadjar, le chef de daïra a supervisé l'opération hebdomadaire d'entretien, de nettoyage

de grande envergure menée par les services de l'environnement de Sidi Amar ainsi que l'entreprise SOPTE Annaba au niveau de la gare ferroviaire de Sidi Amar. Tous les moyens matériels et humains ont été déployés afin de mettre un terme au point noir de cette localité. Les habitants

ont accueilli cette initiative avec satisfaction, soulignant l'importance de telles opérations pour garantir un cadre de vie sain et agréable. Ces opérations de nettoyage hebdomadaire montrent l'engagement des autorités envers les citoyens en vue de leur bien-être.



**ANNABA / CYBERCRIMINALITÉ****Trois femmes arrêtées pour atteinte aux bonnes mœurs sur internet****Sihem.Ferdjallah**

Les forces de sécurité poursuivent leur lutte contre la cybercriminalité et les atteintes aux bonnes mœurs. Récemment, la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de wilaya d'Annaba, sous la supervision du parquet, a arrêté trois femmes âgées entre 25 et 33 ans, soupçonnées d'avoir produit et diffusé des vidéos à caractère indécent sur Internet.

Selon les enquêteurs, ces vidéos étaient destinées au grand public et visaient à inciter à la débauche par des gestes, des propos et des images. Les suspectes sont également accusées d'usurpation de profession, de mise en danger de la sécurité d'autrui et d'exercice d'une activité en dehors du cadre légal du registre de commerce.

Les autorités rappellent que ces pratiques constituent une violation des lois en



vigueur et nuisent à l'ordre public. Présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, les trois femmes feront face à des poursuites judiciaires qui pourraient aboutir à des sanctions sévères. Cette affaire illustre une fois de plus les défis posés par l'utilisation des réseaux sociaux et la nécessité de renforcer la surveillance pour lutter contre les contenus illégaux en ligne.

**ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA****La police démantèle un atelier clandestin de fabrication d'armes blanches prohibées****Sihem.Ferdjallah**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le démantèlement des réseaux criminels, les services de sécurité de la wilaya d'Annaba ont réussi, au cours de la semaine écoulée, à mettre fin aux activités d'un atelier clandestin de fabrication d'armes blanches prohibées. L'opération a été menée par la brigade de lutte contre les grands crimes, en coordination avec la brigade des délégations judiciaires et la brigade de recherche et d'intervention.

L'enquête a débuté à la suite d'informations reçues par les services de police, faisant état d'un groupe de personnes impliquées dans la fabrication d'armes blanches et le stockage de drogues et de substances psychotropes dans une cabane située dans une cité de la daïra d'El Bouni. Sous la supervision du parquet compétent, un plan d'intervention a été mis en place, aboutissant à l'arrestation de cinq individus âgés de 21 à 33 ans.

Lors de la perquisition, les forces de l'ordre ont saisi plusieurs armes blanches de différentes tailles et types, une quantité de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que deux gilets fluorescents utilisés



pour le camouflage et les agressions.

Les investigations ont également révélé que deux des suspects faisaient l'objet de mandats d'arrêt émis par les autorités judiciaires. L'un d'eux était recherché pour deux affaires distinctes : formation d'une association de malfaiteurs et vol qualifié, tandis que l'autre était poursuivi pour trafic de drogue.

Après l'achèvement des procédures judiciaires nécessaires, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar. Ils sont poursuivis pour possession, fabrication et vente d'armes blanches à des fins illégales, ainsi que pour détention et commercialisation de substances psychotropes.

**ANNABA / NARCOTRAFIC****Arrestation d'un trafiquant de drogue et saisie de 4,6 kg de résine de cannabis****S.Y**

Dans le cadre de la lutte contre le fléau de la drogue, les services de la sûreté nationale continuent d'enchaîner les succès sur le terrain. La brigade régionale de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants d'Annaba a récemment mené une opération qui s'est soldée par l'arrestation d'un individu impliqué dans la vente de la résine de cannabis, ainsi que la saisie d'une importante quantité de drogue.

L'affaire a débuté suite à l'exploitation d'informations précises par les services de police, signalant l'activité suspecte d'un individu dans la commune d'El Bouni. Les investigations, menées sous la supervision du parquet compétent, ont permis la localisation du suspect. Dans la nuit du 30 janvier 2025, aux alentours de 03 heures du matin, une équipe de

la brigade régionale a procédé à son arrestation dans une cité de la daïra d'El Bouni. L'opération a également conduit à la saisie de 4,6 kg de résine de cannabis, une somme d'argent provenant des activités criminelles, des bijoux en or (une chaîne et un bracelet) ainsi qu'un véhicule utilisé pour le transport et la distribution des drogues.

Présenté par devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar le 05 février 2025, le suspect fait face à de lourdes accusations. Il est poursuivi pour « vente, mise en vente, possession, stockage, exposition et distribution illégales de stupéfiants dans le cadre d'un groupe criminel organisé ». Des charges supplémentaires liées au blanchiment d'argent ont également été retenues contre lui, aggravant son cas. Cette opération s'inscrit dans une série d'actions menées par les forces de sécurité pour endiguer la propagation des drogues, notamment auprès des jeunes. Les autorités appellent les citoyens à collaborer en signalant tout comportement suspect afin de renforcer cette lutte contre un phénomène qui gangrène la société. Une enquête approfondie est en cours pour identifier d'éventuels complices et démanteler entièrement ce réseau criminel.

**ANNABA / DCP****Inspection des dépôts de stockage et de chambres froides de produits alimentaires****Imen.B**

En étroite collaboration entre les services de la DCP, les représentants de la DSA en présence ainsi des services de sécurité ont effectué des sorties afin de s'assurer de la transparence et de la conformité des conditions d'entreposage des denrées alimentaires et des produits agricoles. En effet, une récente sortie sur terrain a été effectuée au niveau des communes d'Annaba, d'El Bouni et El Hadjar avec pour objectif d'effectuer un contrôle rigoureux des chambres froides, des entrepôts et des dépôts dans ces zones. Rappelons que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme visant à instaurer des pratiques commerciales équitables et à promouvoir la transparence dans le secteur agricole.

Le contrôle des chambres froides revêt une importance cruciale pour garantir la qualité des produits stockés, en particulier



les produits agricoles périssables. Les équipes sur le terrain veillent à ce que ces installations respectent les normes nécessaires, contribuant ainsi à la préservation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Parallèlement, l'inspection des entrepôts et des dépôts vise à s'assurer de la conformité des règles en vigueur, et de la vérification des produits stockés. Cette initiative vise à promouvoir la transparence commerciale et à protéger les droits des consommateurs en veillant à ce que les pratiques commerciales soient cohérentes et conformes à la réglementation en vigueur.

**ANNABA / FAITS DIVERS****Chute d'un enfant du 5<sup>ème</sup> étage d'un immeuble à Ain Berda****Imen.B**

Un grave accident a secoué la cité "500 logements" à Ain Berda dans la matinée, avant-hier,

lorsqu'un enfant de cinq (5) ans a chuté accidentellement du balcon de son domicile familial situé au 5<sup>ème</sup> étage d'un immeuble dans la même

citée. Choqués les habitants ont aussitôt avertis les secours. Les services de la protection civile se sont rendus sur les lieux le plus rapidement possible afin de

porter secours au petit garçon fort heureusement la victime a subis de graves blessures au niveau du corps et a été transporté aussitôt à l'hôpital de

Ain Berda afin de recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de la police, pour connaître les causes de ce drame.

## ANNABA / EL HADJAR :

## Après l'achèvement des travaux, des tas d'ordures et de débris laissés à l'abandon



**Sihem.Ferdjallah**  
Après plusieurs semaines de travaux de réhabilitation des routes et des trottoirs à El Hadjar, les habitants se retrouvent face à un nouveau problème : des amas d'ordures et de débris de chantier jonchent encore plusieurs rues, rendant le cadre

de vie désagréable et parfois dangereux.

Si la remise en état des infrastructures était attendue et saluée par la population, le manque de suivi après les travaux suscite aujourd'hui colère et frustration. "Les routes ont été refaites, c'est une bonne chose, mais les gravats, les sacs de ciment abandonnés et autres

déchets de construction sont restés sur place. Personne ne s'en occupe", déplore un riverain.

Ce laisser-aller pose non seulement un problème d'esthétique urbaine, mais aussi de sécurité. Les piétons, notamment les enfants et les personnes âgées, doivent slalomer entre les débris pour circuler sur les trottoirs. Certains

habitants craignent même que ces tas de gravats ne deviennent des dépotoirs sauvages si rien n'est fait rapidement.

Face à cette situation, les citoyens d'El Hadjar appellent les autorités locales et les entreprises chargées des travaux à assumer pleinement leurs responsabilités en procédant au nettoyage des zones concernées.

"Terminer un projet ne signifie pas seulement refaire la route, mais aussi s'assurer que tout soit propre après coup et remis en ordre", insiste un habitant.

En attendant une intervention rapide des services concernés, les habitants d'El Hadjar espèrent que ce type de négligence ne se répétera plus dans les prochains chantiers d'aménagement urbain.

## ANNABA / EL BOUNI :

## Visite sur le terrain pour la délocalisation des écuries de la cité "Sidi Salem"



**S.Y**  
Le président de la daïra d'El Bouni, Kouchit Abdelkrim, accompagné du président de l'Assemblée populaire communale, Naïli Mohamed, et d'une commission spécialisée, a effectué une visite de terrain sur le site d'Aïn Djebara.

L'objectif était d'inspecter le terrain proposé pour relocaliser les écuries de la cité Sidi Salem. Cette démarche vise à évaluer l'impact du nouveau site du point de vue environnemental et organisationnel. Elle s'inscrit dans un projet global de réaménagement destiné à

améliorer le cadre de vie des habitants tout en préservant l'harmonie urbanistique. Lors de cette visite, les membres de la délégation ont échangé leurs points de vue sur les aspects techniques et administratifs nécessaires pour garantir le succès de l'opération de

relocalisation. L'urgence de cette démarche a été soulignée, avec pour objectif de finaliser le transfert dans les meilleurs délais.

En effet, la relocalisation des écuries, considérées comme une source de nuisances pour les riverains du quartier Sidi Salem,

représente un enjeu majeur pour les autorités locales. Elles souhaitent ainsi concilier le bien-être des habitants et la gestion adéquate des espaces destinés aux activités d'élevage.

## Lancement de travaux de réhabilitation de l'éclairage public à Koudia Mrah, Majaz El Ghasoul et Harrouchi

**S.Y**  
Sous la supervision de M. Hamza Tazir, président par intérim de l'assemblée populaire communale, et en présence de plusieurs responsables locaux, un atelier de travail a été officiellement installé en vue de démarrer un ambitieux projet de

réhabilitation de l'éclairage public. Ce projet, qui prévoit le remplacement des installations actuelles par des lampes LED modernes, concerne les cités "Koudiat Mrah", "Majaz El Ghasoul" et "Harrouchi".

Le déploiement de cet éclairage LED marque un pas important

vers une gestion énergétique plus durable, réduisant à la fois la consommation électrique et les coûts de maintenance. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en modernisant les infrastructures urbaines.

Les travaux dans ces trois cités

devraient être suivis par des interventions similaires dans d'autres zones de la commune. Les autorités locales, en collaboration avec l'entreprise en charge, ont assuré que les délais seraient respectés et que les résidents bénéficieraient rapidement de ces améliorations.



## ANNABA / EDUCATION NATIONALE :

## Les cours particuliers attirent même les élèves du primaire

**Sihem.Ferdjallah**  
Autrefois réservés aux collégiens et lycéens en quête de meilleures notes aux examens, les cours particuliers connaissent aujourd'hui un engouement croissant chez les élèves du primaire à Annaba. Face aux exigences du programme scolaire et aux attentes des parents, de plus en plus d'enfants bénéficient d'un accompagnement personnalisé en dehors des cours normaux.

Des enseignants, des étudiants et même des centres spécialisés proposent désormais des cours de soutien aux jeunes élèves, souvent à la demande des parents soucieux de renforcer les bases académiques de leurs enfants. "Mon fils est en troisième année primaire et j'ai préféré lui offrir un soutien en mathématiques et en langue française pour qu'il ne rencontre pas de difficultés plus tard", explique une mère de famille.

Ce phénomène s'explique par plusieurs facteurs, notamment la volonté des parents de garantir un bon niveau scolaire à leurs enfants dès le plus jeune âge. Certains redoutent également le manque de suivi dans les classes souvent surchargées et préfèrent une approche plus individualisée. "Avec 45 élèves par classe, il est difficile pour un enseignant de s'attarder sur chaque enfant. Le soutien à domicile permet de combler ces lacunes", témoigne

un professeur particulier.

Toutefois, cette tendance soulève aussi des interrogations sur la pression exercée sur les enfants. Certains spécialistes de l'éducation mettent en garde contre une surcharge de travail qui pourrait nuire à l'épanouissement des plus jeunes. "Il est important de trouver un équilibre entre apprentissage et temps libre pour éviter le découragement", souligne un pédagogue.

Malgré ces préoccupations, les



cours particuliers au primaire semblent s'imposer comme une nouvelle réalité éducative à Annaba. Un phénomène qui traduit à la fois les ambitions des parents d'élèves et les défis du système scolaire actuel.

## Annaba : L'Aïd El Fitr annonce déjà la couleur Les magasins d'habillement pris d'assaut !

**Imen.B**  
Plus d'un mois de Ramadhan plusieurs magasins de vêtement ont déclenché le compte à rebours pour la fête de l'Aïd El Fitr, comme en témoigne

l'ardeur commerciale constatée au niveau des magasins ces derniers jours, particulièrement ceux spécialisés dans le prêt-à-porter. Curieusement la fièvre des achats des habits est déjà montée d'un cran. Un véritable rush est observé

sur les magasins de vêtements pour enfants. Les Annabis ont pris l'habitude de se préparer à l'avance grâce aux mauvaises expériences cumulées, liées à la folie des prix de la dernière semaine, affichée par les commerçants en quête de

gain occasionnel. Tous les magasins d'habillement sont pris d'assauts depuis le début de vacances de printemps pour assurer un bon Aïd aux enfants. Et justement face à la cherté des prix, chacun se débrouille comme il peut surtout pour

les petites bourses.. Je suis donc obligée de leur acheter maintenant avant que les prix ne s'envolent d'ici un mois ». Mais pour les concitoyens aisés, effectuer les achats de l'Aïd peut s'avérer moins pénible.

## Donald Trump retire à Joe Biden l'accès aux renseignements classés confidentiels

Les anciens présidents américains conservent généralement ce droit, mais Joe Biden l'avait retiré à Donald Trump en raison de son action lors de l'assaut du Capitole, selon le monde.fr. Le président américain, Donald Trump, a annoncé, vendredi 7 février, retirer à son prédécesseur, Joe Biden, le droit d'accéder à des renseignements classés confidentiels. Les anciens présidents conservent habituellement ce droit qui leur permet d'être tenus au courant d'informations sensibles. « Il n'est pas nécessaire que Joe Biden continue à accéder à des informations confidentielles », a écrit le

président américain sur son réseau Truth Social, ajoutant : « JOE, T'ES VIRÉ. » « Nous supprimons donc immédiatement l'habilitation secret-défense de Joe Biden et mettons fin à son rapport quotidien des agences de renseignement », a ajouté le républicain, de retour au pouvoir depuis moins de trois semaines.

Il dit prendre cette décision car Joe Biden en avait fait de même pour lui en 2021. Le démocrate avait justifié cette mesure par le « comportement incohérent » de Donald Trump lors de l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021, juste avant qu'il ne quitte la Maison Blanche.

L'affaire des documents

confidentiels de Trump classée sans suite

Le milliardaire de 78 ans s'appuie, lui, sur les éventuels troubles de la mémoire de Joe Biden, 82 ans, exposés dans un rapport il y a un an. Le procureur spécial Robert Hur avait recommandé en février 2024 un non-lieu pour Joe Biden dans une affaire de rétention de documents confidentiels. Il avait évoqué un « homme âgé à la mauvaise mémoire » qui « ne se souvenait plus quand il était vice-président » (de 2009 à 2017, pendant les mandats de Barack Obama) ni de l'année exacte du décès de son fils aîné, Beau. Des commentaires alors jugés « déplacés » par la Maison Blanche.



Donald Trump a été lui-même inculpé pour avoir compromis la sécurité nationale en conservant dans sa résidence privée des documents, dont des plans militaires ou des informations sur des armes

nucléaires, après la fin de son mandat, au lieu de les remettre aux archives nationales. Mais l'affaire a été classée sans suite depuis sa victoire à l'élection présidentielle en novembre.

## Avec le droit du sol et l'identité nationale, la course à l'opinion du gouvernement de François Bayrou

Le premier ministre accentue la fracture entre l'aile gauche de l'exécutif, attachée à l'immigration par le travail, et l'aile droite, qui veut assécher les flux migratoires. Et sème la discorde jusqu'à l'Assemblée nationale, selon le monde.fr

Du durcissement du droit du sol à Mayotte, voté à l'Assemblée nationale par une alliance du centre, de la droite et de l'extrême droite, au retour d'un débat



sur l'identité nationale, la question migratoire obnubile le pouvoir. A la tête d'un

gouvernement minoritaire, François Bayrou revendique un agenda de réformes qui

n'éludera pas l'enjeu. « On ne va pas tout repousser » à l'élection présidentielle de 2027, assure-t-il.

Le premier ministre s'est dit prêt, vendredi 7 février, à l'ouverture d'un « débat public » sur l'identité française, « approfondi et beaucoup plus large » qu'une simple réflexion sur une réforme du droit du sol, brandie par le tandem formé par le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, et le garde des sceaux, Gérald Darmanin.

« Qu'est-ce que c'est qu'être français ? Qu'est-ce que ça donne comme droits ? Qu'est-ce que ça impose comme devoirs ? Qu'est-ce que ça procure comme avantages ? Et en quoi ça vous engage à être membre d'une communauté nationale ? A quoi croit-on quand on est français ? », s'est épanché François Bayrou, vendredi sur RMC, dans l'émission « Les Grandes Gueules », délocalisée à Pau, la ville dont il est maire.

### CLIMAT :

## Dans le budget 2025, un dispositif innovant pour encourager les communes les plus vertueuses

Doté de 200 millions d'euros, le « fonds territorial climat » devrait bénéficier aux intercommunalités déjà dotées d'un plan climat, selon le monde.fr.

Noyé au milieu des centaines de pages du projet de loi de finances (PLF) adopté jeudi 6 février, d'un montant relativement modeste, le fonds territorial climat a tout pour passer sous les radars. La philosophie de ce nouveau dispositif désiré par les collectivités locales paraît pourtant intéressante à de nombreux défenseurs de la

cause climatique.

L'idée, portée depuis deux ans par Ronan Dantec, sénateur écologiste de Loire-Atlantique, et par Nicole Bonnefoy, sénatrice socialiste de la Charente, est de réserver des subventions aux intercommunalités qui se sont dotées d'un plan climat, c'est-à-dire d'une stratégie de verdissement adossée aux objectifs climatiques de la France. « Cette forme de contractualisation financière peut agir comme un moteur pour territorialiser l'action en faveur du climat », résume Nicolas Garnier, délégué

général d'Amorce, un réseau de collectivités engagées dans la transition écologique.

Pour un réel plan de décarbonation Pour la deuxième année de suite, le Sénat a poussé la création de ce fonds par le biais d'un amendement voté lors de l'examen du PLF. Le principe est simple : chaque intercommunalité qui s'est dotée d'un plan climat, censée être une obligation pour celles de plus de 20 000 habitants depuis la loi Grenelle d'août 2009 et la loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015, obtiendra



une aide à hauteur de quatre euros par habitant, sans doute un peu moins pour certaines, selon des critères à définir. Car, pour le moment, le fonds

est seulement doté de 200 millions d'euros, une somme insuffisante pour doter toutes les intercommunalités de la même façon.

## Les pays critiquant le plan de Trump pour la bande de Gaza devraient eux-mêmes s'impliquer, dit Rubio

**S**AIN-T-DOMINGUE: Le secrétaire d'État américain Marco Rubio a déclaré que les pays qui critiquent le plan du président Donald Trump sur la bande de Gaza devraient s'impliquer et faire eux-mêmes des propositions pour aider ce territoire palestinien. "Il y a des pays dans la région qui expriment beaucoup d'inquiétudes", a relevé M. Rubio devant la presse en République dominicaine. "Nous les encourageons" à s'impliquer et à "apporter

une solution et une réponse à ce problème".

Les pays arabes et les dirigeants palestiniens ont fait part de leur vive opposition à la suggestion de M. Trump de déloger les deux millions d'habitants de la bande de Gaza après la guerre dévastatrice.

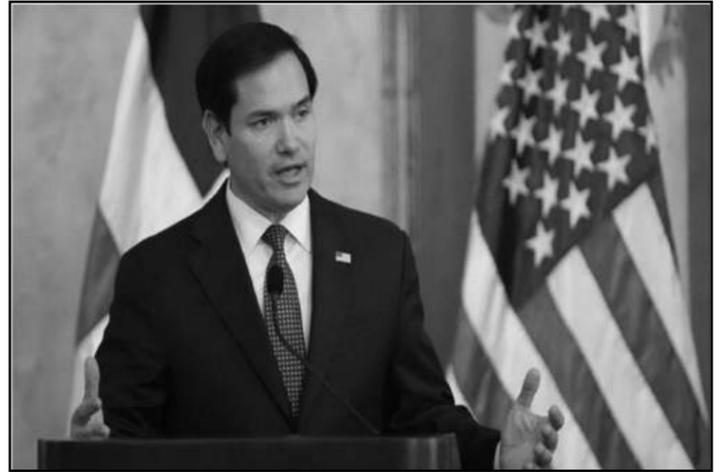
Le chef de la diplomatie américaine a de nouveau insisté sur le fait que M. Trump proposait de reconstruire ce territoire, qui est actuellement "inhabitable".

Il a affirmé que les remarques controversées

de Donald Trump visaient en partie à encourager d'autres pays qui "ont la capacité économique et technologique" à participer à la reconstruction.

"Le président Trump a proposé de participer à cette solution (...). Si d'autres pays sont prêts à intervenir et à le faire eux-mêmes, ce sera formidable, mais personne ne semble se précipiter pour le faire", a ajouté M. Rubio.

Donald Trump a émis mardi l'idée d'une prise de contrôle américaine de



la bande de Gaza et répété que sa population pouvait être déplacée vers l'Égypte et la Jordanie voisines - qui ont catégoriquement rejeté

cette option - après une rencontre à Washington avec le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

## Erdogan au téléphone avec Macron salue le plan de l'UE pour lever les sanctions contre Damas

**I**STANBUL: Le président turc Recep Tayyip Erdogan a salué la "feuille de route" des Européens pour lever les sanctions contre la Syrie lors d'un entretien téléphonique vendredi avec Emmanuel Macron, a rapporté la présidence turque.

L'échange entre les deux dirigeants, le deuxième depuis le 18 décembre, intervient quarante-huit heures après un appel du chef de l'Etat français au président syrien par intérim, Ahmad al-Chareh.

M. Erdogan a estimé "que la suspension des



sanctions de l'Union européenne contre la Syrie était extrêmement appropriée et qu'il était important de les lever complètement (et) affirmé que la Turquie poursuivra

son soutien à la Syrie" selon le communiqué de la présidence turque.

"L'intensification du dialogue entre les deux pays contribuera positivement aux

relations" entre Ankara et Paris, a-t-il également assuré, ajoutant que les deux pays "ont un potentiel de coopération dans de nombreux domaines, notamment dans l'industrie de la défense", domaine dans lequel la Turquie a marqué de nombreux points ces dernières années.

Mercredi, M. Macron avait appelé le nouveau dirigeant syrien par intérim au lendemain de sa visite officielle à Ankara pour le féliciter de sa nomination et l'inviter en France.

Cet appel, le premier d'un dirigeant occidental

selon l'Elysée, a eu lieu à une semaine de la conférence internationale ministérielle pour la Syrie, prévue le 13 février à Paris.

M. Macron a souligné les efforts de Paris pour lever les sanctions contre la Syrie.

L'Union européenne s'est accordée fin janvier sur une "feuille de route" pour assouplir les sanctions imposées à la Syrie sous le régime de Bachar al-Assad et dont les nouveaux dirigeants réclament la levée pour entamer le redressement du pays.

### YÉMEN:

## Al-Qaïda affirme qu'un membre important du groupe a été tué dans un attentat

**D**UBAI: Le groupe Al-Qaïda dans la péninsule arabique a affirmé qu'un membre important de l'organisation jihadiste avait été tué dans un attentat à la bombe au Yémen. Abou Youssouf al-Mouhammadi al-Hadrami a été tué par la déflagration d'une moto bourrée d'explosifs près de l'endroit où il travaillait à Marib, à l'est de Sanaa, la capitale tenue par les rebelles houthis,

a précisé le groupe dans un communiqué jeudi soir.

Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqap), né en 2009 de la fusion des factions yéménite et saoudienne d'Al-Qaïda, est considéré par Washington comme la branche la plus dangereuse du réseau extrémiste sunnite.

Il a notamment revendiqué l'attentat meurtrier en 2015 contre le journal satirique français Charlie Hebdo.

Aqap est aussi à l'origine de

l'attentat en 2000 contre le destroyer lance-missiles USS Cole au large d'Aden, qui a coûté la vie à 17 militaires américains.

Mais cette organisation n'est plus qu'un des nombreux groupes armés incluant les jihadistes du groupe Etat islamique et les milices séparatistes entraînées par les Emirats arabes unis, qui sont actifs dans les régions du Yémen où il n'y a pas de rebelles.



## Coupe d'Algérie : L'USMH crée une nouvelle surprise

Le MO Béjaïa, le CR Témouchent et l'USM Harrach se sont qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, ce vendredi, en éliminant respectivement le CR Haï El Djabel, Béni Tamou et le MC Oran.

À Béjaïa, le MOB s'est imposé face au Chabab de Haï El Djabel sur le score net de (2-0). Les deux buts de cette rencontre ont été inscrits par Issad et Faouzi Yaya, ce dernier sur penalty. Les gars de Béjaïa se retrouvent ainsi logiquement qualifiés pour les quarts de finale. De son côté, l'équipe d'Aïn Témouchent s'est également qualifiée en battant Béni Tamou par un seul but, face

à une formation coriace et très courageuse du côté de Blida.

Enfin, dans le choc disputé au stade Miloud Hadefi, l'USM Harrach a éliminé le MC Oran dans une rencontre intense devant des tribunes pleines. Les deux équipes ont surtout concentré leur jeu au milieu du terrain, avec des défenses solides coupant les offensives adverses. L'arbitre Bilal Soltani a sifflé plusieurs coups francs des deux côtés, en raison d'un jeu très viril. Les Harrachis, bien en place, ont montré leur solidité, comme face à la JS Kabylie en seizièmes de finale. La première mi-temps s'est terminée sur un score nul (0-0).

Au retour des vestiaires, les joueurs d'Abdelkader Amrani dominant sans concrétiser. Puis, sur une action anodine, Benrabah ouvre le score pour l'USMH à la 55e minute, battant à bout portant le gardien oranais. S'ensuit une véritable bataille entre les 22 acteurs, avec une forte réaction du MCO. Mais l'USMH, équipe de Ligue 2 amateurs, bien dirigée par Abderrahmane Osmane, tient bon et s'offre une qualification précieuse face à un club de Ligue 1 Mobilis.

Les matchs de cette étape de la Coupe d'Algérie se poursuivront jusqu'au 24 février, avec en point d'orgue le choc MCA ou CRB contre l'US Chaouia.



## Olympique de Marseille : L'effet Bennacer et Gouiri est déjà là



Pour le mercato hivernal, l'Olympique de Marseille a enregistré les arrivées de deux internationaux algériens à savoir Amine Gouiri et Ismaël Bennacer. Ces signatures ont déjà leur effet sur les réseaux sociaux avec les comptes de l'OM qui ont pris un sacré nombre d'abonnés. A chaque fois qu'un Fenec signe dans une équipe, c'est la ruée des Dz sur les pages officielles du club. Et la donne ne pouvait pas changer pour ce qui est des "impacts transferts" de Gouiri

et Bennacer qui vont désormais évoluer avec les Phocéens.

**Bennacer et Gouiri c'est plus 42k abonnés sur Instagram en 6 jours !**

Si l'attaquant a débarqué d'une manière plus ou moins attendue, le milieu de terrain a signé dans les dernières heures du marché des transferts. Et dans la journée (04 février) qui a suivi la signature de Bennacer, le compte Instagram des Marseillais a pris 12 958 abonnés puis 10 024 de followers le jour d'après (le 05

février).

Il est évident qu'Isma a une certaine notoriété aux yeux des Algériens car il est un taulier d'El-Khadra en plus d'être passé par l'AC Milan qui reste un grand d'Europe. Dans un sens plus global, le compte Instagram de l'OM a enregistré une plus-value de plus de 42 000 (42 008 plus exactement) abonnés depuis le début du mois. Le boom est considérable. Et le coup de com' réussi en attendant de voir l'impact sur le terrain.

## Bennacer :

### « Gagner des titres avec l'OM »

Désormais joueur de l'Olympique de Marseille, Ismaël Bennacer ne manque pas d'ambition pour son nouveau club.

Demain, en déplacement sur le terrain du SCO d'Angers (20h45, heure d'Alger), l'Olympique de Marseille pourrait enfin voir son numéro 22 jouer, pour la première fois de sa carrière, en Ligue 1 McDonald's. À 27 ans, Ismaël Bennacer est aussi

revanchard qu'ambitieux.

Rappelant que Roberto De Zerbi avait beaucoup contribué à sa venue, le champion d'Afrique 2019 s'est ensuite exprimé sur son état d'esprit : «Plus déterminé que jamais! (...) Je veux travailler tous les jours pour à la fin célébrer avec l'OM, c'est pour ça qu'on joue! (...) Je suis impatient de jouer, je n'aime pas trop les interviews, moi c'est sur le terrain, c'est là-bas que tout le monde parle le même langage.»



## Ligue 1 Mobilis : La date du Classico MCA-JSK fixé



Le Classico MCA-Alger-JSK Kabylie, comptant pour la 16e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le jeudi 13 février au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). Cette 16e journée, marquant le début de la phase retour de la compétition, débutera le mardi 11 février et s'étalera jusqu'au vendredi 14 février, au rythme de deux matchs par jour, selon

le programme dévoilé par l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel.

Pour rappel, le MCA a remporté le titre honorifique de champion d'hiver avec 28 points, soit deux longueurs d'avance sur son dauphin, le CR Belouizdad (26 pts), qui entamera la seconde partie de la saison le mercredi 12 février face à l'USM Khenchela, au stade du 5 Juillet (19h00).

## FC Barcelone : Raphinha dévoile les coulisses de son incroyable métamorphose

**A**uteur d'une saison exceptionnelle avec le FC Barcelone, Raphinha est devenu l'un des meilleurs joueurs du monde après deux premières saisons mi-figue mi-raisin en Catalogne. Ce samedi, le Brésilien a expliqué les raisons de ce formidable retour au premier plan.

Depuis le début de saison, le FC Barcelone est l'une des machines qui roulent parfaitement en Europe. Malgré une période de creux en fin d'année dernière, cette série de résultats en dents de scie n'est pas venue affecter les esprits catalans, qui se sont vite remis d'aplomb pour redevenir l'une des meilleures équipes d'Europe. Une excellente saison jusqu'ici et qui s'explique notamment par les débuts prodigieux de Hansi Flick sur le banc des Blaugranas. Après un mandat mitigé en tant que sélectionneur de l'Allemagne, l'ancien coach du Bayern Munich a fait un retour fracassant avec le Barça et prouve qu'il est l'un des meilleurs techniciens du monde. L'un de ses grands accomplissements aura été de redonner confiance à de nombreux joueurs en perte de confiance sous la houlette de Xavi. C'est notamment le cas de Raphinha. Proche d'un départ cet été après deux premières saisons mitigées à Barcelone, le Brésilien renaît de ses cendres cette saison. Positionné sur l'aile gauche de l'attaque catalane, l'ancien du Stade Rennais brille et

compile 23 buts et 15 offrandes en 34 apparitions. Un bilan exceptionnel qui place forcément Raphinha parmi les meilleurs joueurs du monde. Ce samedi, le numéro 11 du Barça était au centre d'un long entretien réalisé par France Football.

L'occasion pour ce dernier d'expliquer les raisons de son retour en force. Et pour le gaucher virevoltant, cette belle renaissance s'explique par sa relation privilégiée avec Hansi Flick qui a provoqué un déclic mental certain : «la confiance est primordiale pour bien faire son travail. Pas seulement dans le football, dans n'importe quel domaine. Alors qu'il y avait déjà des rumeurs de départ la saison dernière, Xavi ne cessait de me répéter qu'il comptait sur moi. Il a été décisif dans mon arrivée au Barça. S'il n'avait pas été là, je ne porterais pas ce maillot. Je ne peux que lui dire merci. J'étais convaincu qu'à force de travail, je finirais par devenir un joueur important pour l'équipe. Puis, quand son arrivée a été officialisée, Hansi Flick m'a appelé et m'a dit que je faisais partie des joueurs sur lesquels il comptait s'appuyer, sans me connaître et sans m'avoir vu m'entraîner. Ça a beaucoup compté dans ma décision de rester. Je savais que je serais un joueur important pour l'équipe. Flick m'a permis de travailler en toute sérénité pour atteindre mon meilleur niveau. Pour être à son maximum, on doit



être mentalement fort. Toute personne qui travaille dans un domaine exigeant, physiquement et mentalement, doit chercher du soutien s'il en a besoin et c'est ce que j'ai fait. Cela a été très important pour moi de travailler cet aspect-là, à un moment où je connaissais des difficultés et où je baissais un peu les bras. Ce travail mental m'a beaucoup aidé à retrouver mon calme et la confiance nécessaire pour bien faire les choses.»

**Raphinha veut marquer l'histoire avec le FC Barcelone**  
Considéré comme un cadre inamovible aux yeux de Hansi Flick, l'ancien du Sporting CP se sent au centre du projet sportif des Culés et cela se ressent forcément sur le pré avec une énorme confiance. Sûr de ses capacités, Raphinha fait parler son incroyable qualité technique et n'hésite pas à tenter plusieurs gestes qui font mouche cette saison. Au-delà de ses prouesses

sur le pré, le natif de Porto Alegre a également pris plus d'importance dans le vestiaire où il est considéré comme un cadre. Un nouvel élément qui explique son retour en force comme lui-même l'a concédé lors de son entretien : «être capitaine, ce n'est pas seulement porter le brassard, c'est aussi un comportement à avoir dans le vestiaire. Un capitaine doit se battre, dans le bon sens du terme : pour le club, pour le maillot qu'il porte, pour ses coéquipiers. Il doit viser l'excellence, aider les plus jeunes comme les plus âgés et apprendre d'eux aussi. Partout où je suis passé, j'ai toujours veillé à ce que tout le monde se sente bien au sein du groupe. Je fais de mon mieux pour accueillir les nouveaux, qu'ils viennent du centre de formation ou de l'extérieur.» Désormais considéré comme l'un des meilleurs joueurs du monde à 28 ans dans l'un des

clubs les plus iconiques de la planète, Raphinha entend bien poursuivre sur cette lancée un maximum possible. Et comme lui-même le confie, il se voit rester longtemps à Barcelone pour marquer l'histoire : «j'ai toujours rêvé de porter le maillot du Barça. C'était un rêve lointain, mais je savais qu'avec du travail et de la détermination, je pouvais m'en rapprocher. Chaque étape que j'ai franchie a été importante pour réaliser ce rêve. Tant de Brésiliens ont contribué à écrire l'histoire de ce club : Ronaldinho, Romario, Rivaldo, Neymar... C'est à mon tour d'emprunter ce chemin et d'écrire ma propre histoire avec ce maillot. Je suis convaincu que je peux le faire. (...) Durant les quatre dernières fenêtres de transferts, on m'a envoyé dans je ne sais combien d'endroits différents... Mais pour ma part, je suis toujours resté focalisé sur le Barça. Surtout, j'ai un contrat que je compte honorer (jusqu'en juin 2027). Les rumeurs vont et viennent. Moi, ce qui m'importe, c'est la confiance que me montrent les gens au sein du club. Si ceux qui travaillent avec toi au quotidien sont satisfaits, c'est l'essentiel. Je savais ce que je valais, ce que je pouvais apporter, et je ne regrette absolument pas d'être resté.» Il faudra désormais terminer cette saison en trombe alors que l'intéressé veut remporter un maximum de trophées comme il l'a concédé.

## Pep Guardiola ironise sur la blessure de Nico González... et enrage contre l'arbitrage

**A**rrivé à la toute fin du mercato hivernal en provenance du FC Porto, Nico González faisait ses grands débuts avec Manchester City ce samedi. Sur le papier, l'Espagnol avait l'occasion de faire ses premiers pas dans un match facile, puisque les Skyblues affrontaient la modeste équipe de Leyton Orient, pensionnaire de League One. Si c'est un match qui s'est finalement avéré compliqué pour les Mancuniens, qui ne se sont imposés que 2-1 après avoir été menés 0-1, la nouvelle recrue des Cityzens a vécu une première cauchemardesque : il est sorti blessé après 22 petites minutes le pré, remplacé par Bernardo Silva.

Interrogé en marge de la rencontre, Pep Guardiola est revenu sur les débuts de son nouveau joueur. Et le Catalan

a préféré ironiser plutôt que de se lamenter sur son sort, mais a aussi pointé du doigt l'arbitrage : « Je pense que Nico González a immédiatement compris ce qu'est la Premier League et les arbitres... Je sais que sans le VAR, c'est plus difficile, mais il y a eu une ou deux actions qui... Je le dis parce que nous avons gagné, sinon je serais resté silencieux ; il y a un penalty évident. Mais je pense que Nico González a parfaitement compris ce qu'est l'Angleterre, et c'est dommage parce que je ne sais pas à quel point la blessure est grave, mais il n'a pas pu continuer... » Si l'ancien coach du Bayern Munich a perdu son joyau, il peut néanmoins se consoler avec le retour de Rodri, qui pourrait être imminent : le milieu de terrain a été inclus dans la liste des joueurs pouvant disputer la Ligue des champions.





## L'armée britannique lâche des robots-chiens équipés de canons pour désamorcer des bombes



**Le Laboratoire de la défense britannique vient de tester les capacités des robots-chiens à détecter, identifier et neutraliser des mines et des explosifs. Durant les essais, l'IA embarquée animait le robot de façon plus précise que l'opérateur humain.**

Les robots démineurs ne sont pas une nouveauté. Dès les années 1970, ces engins, souvent de petits blindés chenillés, étaient

utilisés par les militaires, à l'instar du Wheelbarrow Mark 7 britannique. Ce dernier était même capable de monter des marches. À cause de leurs chenilles, ces machines ont souvent été détruites par les mines enterrées et non détectées. L'arrivée des robots-chiens, tels que Spot de Boston Dynamics, change la donne en raison de leurs petits appuis et leur faible empreinte au sol. En Ukraine, dès 2022, Futura avait d'ailleurs pu

assister au travail de détection des mines entrepris par ces robots. Ces derniers ont l'avantage de pouvoir se faufiler dans n'importe quel environnement.

Rien de bien nouveau donc, mais au Royaume-Uni, ces robots-chiens ont été utilisés, non seulement pour détecter des explosifs, mais aussi pour les identifier et même les neutraliser. Durant quatre jours, le Laboratoire des sciences et technologies de la défense (DSTL) a effectué des essais avec ces robots quadrupèdes, équipés de bras robotisés et d'un canon.

L'IA plus précise que l'opérateur Lors de ces essais, un opérateur était aux commandes, mais l'IA du robot pouvait également prendre en charge de nombreuses tâches de façon autonome. L'intelligence artificielle était même bien plus douée et précise que l'opérateur lorsqu'elle prenait la main sur les mouvements du robot.

L'opérateur humain, quant à lui, pouvait se concentrer sur les éléments les plus importants de sa mission en laissant le robot réaliser certaines tâches. À l'aide de ses quatre pattes, le robot peut monter des marches, franchir des obstacles et même ouvrir des portes.

Mieux encore, avec son bras robotisé doté d'une pince articulée, le quadrupède peut désamorcer certains explosifs. Lorsque ce n'est pas possible, il est aussi équipé d'un petit canon, pour tirer une munition sur l'explosif et le déclencher. L'ensemble de ces fonctionnalités fait du robot-chien le démineur parfait. Placé à distance des zones de danger, l'opérateur n'a plus qu'à se concentrer pleinement sur les stratégies de déminage à entreprendre. Suite à ces quatre journées d'essais, le laboratoire de la Défense britannique semble être convaincu de l'intérêt et de l'efficacité de ces démineurs à quatre pattes.

## En Bref...

Naviguer sur Internet en 2025 est insupportable. Je me souviens, et vous aussi sans doute, d'une époque où la mode était au pop-up. Ça ne me manque pas. Et, si je fais assez peu de cas des avertissements sur les cookies lorsque je navigue sur ordinateur, ils sont proprement agaçants lorsque j'utilise mon smartphone.

Voici comment vous en débarrasser. Ça prend 5 minutes, c'est gratuit, et l'espace commentaires est là pour accueillir vos remerciements.

### La quête d'une version mobile à I Don't Care About Cookies

J'utilise I Don't Care About Cookies sur mon navigateur depuis des années. À quoi ça sert ? C'est écrit dessus. C'est une extension qui permet de zapper instantanément les notifications qui vous demandent de consentir à la collecte de vos données quand vous atterrissez sur un nouveau site web.

Problème : il s'agit d'une extension pour navigateur. Pas un obstacle si vous avez un smartphone Android et utilisez le navigateur de Mozilla (les extensions usuelles y sont prises en charge), plus délicat si vous êtes un normie comme moi qui utilise un iPhone et ce bon vieux Safari.

Mais le navigateur maison d'Apple est le seul qui, à l'heure actuelle sur iOS, permet l'installation d'extensions. Si l'on ne trouve pas (encore ?) I Don't Care About Cookies dans l'App Store, on trouve un équivalent qui fait parfaitement le job : Hush.

Comment Hush a rendu ma navigation mobile plus fluide

Hush est une petite extension de rien du tout qui vient se greffer sur Safari et fait s'envoler les horripilants avertissements de cookies sur iPhone.

Pour la télécharger, rien de plus simple. Depuis votre iPhone :

Rendez-vous sur la page de téléchargement de Hush ;

Installez l'extension ;

Ouvrez l'extension une première fois ;

Ouvrez l'application Réglages > Apps > Safari et cherchez le sous-menu « Extensions » ;

Trouvez Hush dans la liste et autorisez-la.

## Un message envoyé trop vite ? Google Messages s'inspire de WhatsApp avec cette nouvelle option

**Une prochaine mise à jour de Google Messages proposerait une option de suppression des messages. Google rattrape ici son retard face à WhatsApp ou encore iMessage d'Apple.**

Il n'est pas rare dans une conversation avec un proche ou dans un groupe d'amis de s'emporter, et d'envoyer un message sans réfléchir, avant de le regretter immédiatement.

Nous avons tous vécu cette situation désagréable de n'avoir pas tourné sept fois notre langue dans notre bouche avant de répondre à une discussion. La plupart des messageries instantanées proposent déjà une solution pour rattraper un message envoyé trop rapidement en le supprimant aussi vite qu'il n'a été posté, mais pas Google Messages qui, malgré de nombreux ajouts au fil de ces derniers mois, ne s'était pas vraiment penché sur la question.

Une option de suppression des messages similaire à WhatsApp

Les choses devraient probablement s'améliorer

dans les prochaines semaines. Un utilisateur du réseau Threads, connu sous le nom d'AssembleDebug, s'est en effet penché sur le code de la dernière version bêta de Google Messages numérotée v20250131\_02\_RC00. Des mentions « Message supprimé par l'auteur » prouvent que l'option devrait faire son chemin dans une prochaine mise à jour.

Le code indique également que tous les participants à une conversation de groupe devront posséder la dernière version de Google Messages. Si ce n'est pas le cas, les messages ne seront pas supprimés du transcript pour les utilisateurs possédant d'anciennes versions de l'application. Les autres services de messagerie, comme WhatsApp ou Messenger ont aussi connu cette limitation, vite résolue avec le temps. Il faut en général quelques semaines pour que les mises à jour de l'application soient effectuées de manière automatique.



Un système uniquement compatible avec les messages RCS

Si l'option de suppression des messages arrivera bel et bien dans Google Messages, reste la question du délai autorisé pour ladite suppression. Selon les services, le temps laissé aux utilisateurs pour annuler l'envoi d'un message varie énormément. Sur WhatsApp, les équipes de Meta autorisent la suppression jusqu'à deux jours après l'envoi. À l'inverse, Apple est bien plus restrictive et ne laisse que cinq petites minutes pour se rendre

compte de son erreur, avant qu'il ne soit trop tard. On espère que Google Messages saura trouver un juste compromis pour laisser un peu de temps de réflexion aux interlocuteurs pour prendre leur décision.

Aussi, et il est toujours bon de le rappeler, la suppression des messages ne fonctionnera qu'avec le protocole RCS, utilisé aujourd'hui par la plupart des opérateurs en France (excepté Orange). Si vous envoyez toujours ces bons vieux SMS, il vous faudra faire preuve de vigilance avant de cliquer sur le bouton « Envoyer ».



## Mal de gorge : Pourquoi le miel est-il si efficace ?

**A**nti-inflammatoire, antiseptique, cicatrisant... Le miel a tout bon ! Et ce remède naturel est efficace contre le mal de gorge. Des études scientifiques suggèrent même qu'il serait une alternative possible à certains médicaments. Quel miel choisir ? comment l'utiliser ? Explications. Toux grasse ou sèche, gorge irritée ou encore expectorations... une solution naturelle fait merveille contre ces symptômes désagréables : le miel. Cet aliment aux incroyables bienfaits nutritionnels est aussi un véritable allié en cas d'infections des voies respiratoires supérieures.

### Le miel, un remède efficace contre le mal de gorge

C'est bien connu, le miel est un remède de grand-mère efficace contre le mal de gorge : que votre gorge soit simplement irritée ou que vous ayez une bonne vieille angine. Le miel pour soulager les gorges irritées. Vous le savez peut-être déjà, le miel est riche en nutriments et il a des propriétés anti-inflammatoires (source 1). Pour ces raisons, le miel est un véritable trésor pour nourrir la muqueuse et atténuer l'inflammation en cas de gorge irritée. Si vous avez tendance à avoir la gorge qui brûle et une toux sèche, l'idéal est encore d'avoir des pastilles ou un spray pour la gorge à base de miel (et parfois de propolis) et de les consommer régulièrement.

### Est-ce que le miel peut soigner une angine ?

Selon une étude récente de 2020, le miel est efficace pour apaiser les symptômes d'infections des voies respiratoires supérieures comme les angines (source 2). En effet, le miel est connu pour ses propriétés antivirales, antibactériennes, mais aussi

pour renforcer les défenses immunitaires. Selon l'étude : « il constitue notamment une alternative facilement disponible et bon marché aux antibiotiques. Ajoutons que le miel pourrait contribuer aux efforts visant à ralentir la propagation de la résistance aux antibiotiques ». Néanmoins, il faut nuancer : S'il est vrai que le miel peut contribuer à soigner l'angine d'origine virale, les choses sont différentes en ce qui concerne l'angine bactérienne. Dans ce dernier cas, le miel offre un meilleur confort mais ne permet pas d'éliminer l'agent pathogène aussi efficacement qu'un traitement antibiotique. Samuel Ouaknine. Attention, si les signes suivants accompagnent votre mal de gorge, vous devriez consulter un médecin :

- difficulté à respirer qui ne s'améliore pas ou se dégrade ;
- respiration sifflante ou bruyante ;
- crachats rosés ou rougeâtres ;
- difficulté importante à avaler sa salive, boire ou manger ;
- signes de déshydratation ;
- taches blanchâtres dans le fond de la gorge ;
- fièvre tenace de plus de 39°C.

En outre, si les symptômes persistent ou s'aggravent après 3 jours, vous devriez aussi prendre rendez-vous avec votre médecin.

### Le miel, aussi efficace qu'un médicament contre la toux

Plusieurs études montrent que le miel est bien efficace pour améliorer le confort en cas de toux grasse dans un contexte de bronchite aiguë (infectieuse) ou chronique (allergie, BPCO...). Il aiderait aussi à conserver un sommeil réparateur malgré ces symptômes. D'après ces travaux, le miel semblerait aussi efficace

que la diphénhydramine, un antihistaminique disponible sans ordonnance pour réduire la toux. Autre avantage : contrairement à la plupart des médicaments, le miel n'a aucun effet secondaire. En cas de toux grasse, il est vrai que le miel améliore le confort. Néanmoins, le miel ne permet pas l'expulsion du mucus des voies respiratoires. Mieux vaut se tourner vers des expectorants naturels ou des médicaments adaptés. Samuel Ouaknine. Quel miel pour la toux ? Il existe différents types de miels qui peuvent soulager votre gorge ou votre toux. En cas de toux grasses, mieux vaut privilégier, les miels aux propriétés anti-inflammatoires, antiseptiques et antimicrobiennes comme : le miel de thym, le miel d'eucalyptus, le miel de sapin ou encore le miel de Manuka (même si celui-ci est coûteux). Selon, Samuel Ouaknine, docteur en pharmacie : « Le miel de Manuka est apprécié pour ses propriétés médicinales très fortes. Il est connu pour sa teneur en un actif appelé le méthylglyoxal qui confère à ce miel un pouvoir antibactérien bien plus puissant que n'importe quel type de miel. Il est donc efficace pour traiter les maux de gorge, les petites infections et plaies mineures ». Et d'ajouter : Attention, il y a beaucoup de faux miels de Manuka. Il faut vérifier sa provenance en regardant l'UMF (Unik Manuka Factor) qui doit être supérieur à 10 pour attester d'un usage médicinal. Samuel Ouaknine

### Comment utiliser le miel pour un mal de gorge ?

Pour venir à bout du mal de gorge, diverses préparations à base de miel sont efficaces. Les



enfants âgés de 1 an et plus peuvent prendre jusqu'à 0,5 à 1 cuillerée à café (2,5 à 5 millilitres) de miel pour traiter la toux. Le miel peut être donné tel quel ou ajouté à d'autres liquides pour en diminuer la force. « En raison du risque de botulisme infantile (une forme rare mais grave d'intoxication alimentaire), il ne faut jamais de donner du miel à un enfant de moins d'un an », prévient le docteur en pharmacie. Faire un gargarisme avec du citron et du miel. Le citron est efficace pour soulager les maux de gorge en raison de ses propriétés apaisantes et antibactériennes. Pressez le jus d'un ½ citron, ajoutez une petite cuillerée à café de miel dans de l'eau tiède et faire un gargarisme avec la préparation. Une fois le gargarisme réalisé, vous pouvez l'avaler. Une cuillerée de miel dans du lait chaud ou directement dans la gorge. Pour mettre fin à vos maux de gorge, à votre toux incessante ou à votre inconfort au niveau de la gorge, vous pouvez prendre 1 à 3 cuillerées à café au long de la journée, par exemple, dans du lait chaud (ou une autre boisson chaude apaisante), mieux encore, directement dans la bouche en le faisant circuler sous la langue et près de la gorge.

Une infusion au miel et aux huiles essentielles. Une étude a démontré que les propriétés du miel étaient décuplées lorsque ce dernier était mélangé avec des huiles essentielles comme l'huile essentielle de thym (source 3). Cette association procure des effets antimicrobiens et cicatrisants, et pourrait limiter le recours aux médicaments et surtout aux antibiotiques en cas de maux de gorge d'origine infectieuse. Pour une infusion contre le mal de gorge, mélangez une cuillerée à café de miel et une goutte d'huile essentielle de tea-tree, de menthe poivrée, de pin sylvestre ou encore de thym dans de l'eau chaude. Buvez au moins deux fois par jour à raison d'un maximum de 5 jours. Les huiles essentielles sont très concentrées en molécules actives. Il faut donc en utiliser très peu à chaque prise et veiller à ne pas les utiliser sur de longues périodes. L'usage des huiles essentielles est déconseillé chez l'enfant, la femme enceinte ou allaitante, les personnes âgées ou souffrant de pathologies chroniques. En cas de doute demandez un avis médical.



## Les airfryers ont ces inconvénients que l'on ne mentionne jamais

**Voici ce que les internautes découvrent souvent seulement après l'achat de leur friteuse à air. Ils auraient aimé le savoir avant !**

La friteuse à air est le nouvel équipement culinaire à la mode. Pourquoi séduit-elle autant ? Celle-ci permet d'obtenir des frites croustillantes, avec très peu d'huile. Mais ce n'est pas tout. Son usage en cuisine s'étendrait bien au-delà des frites : on pourrait aussi l'utiliser pour réchauffer, griller et même rôtir les aliments, comme notre fameux poulet rôti du dimanche. Le tout, toujours avec un minimum de matière grasse. Que de promesses alléchantes ! Mais l'airfryer est-il aussi parfait qu'il en a l'air ? Au-delà de son principal défaut – le côté encombrant sur le plan

de travail – les clients tombent souvent des nues en découvrant certains aspects à l'usage... Selon l'UFC-Que Choisir, voici ce qu'il faudrait avoir en tête avant de craquer pour une friteuse à air.

Frites ratées, cuisson non uniforme... Les premiers essais avec les recettes au airfryer ne sont pas toujours une réussite. Mais c'est normal ! Comme le précisent nos confrères de l'UFC-Que Choisir, il faut toujours un temps de familiarisation avec ce type de cuisson, ce qui peut en frustrer certains. Deuxième source de mécontentement ? La nuisance sonore. En effet, les clients sont parfois surpris par le bruit de soufflerie que la friteuse émet, plus ou moins fort selon le modèle et le mode de cuisson : «Cuisson hyper



bruyante pour des frites», «Un peu de bruit au fonctionnement surtout quand il y a les deux bacs qui fonctionnent», peut-on lire dans les avis Google de certains modèles. Et ce type de commentaire n'est pas anecdotique... Enfin, la friteuse

à air est fréquemment présentée comme un substitut intéressant au four traditionnel. Sa cuisson est plus rapide et le rendu est plus croustillant, certes, mais il y a tout de même une limite. L'airfryer fonctionne avec un ou plusieurs tiroirs de cuisson,

un espace assez restreint, qui ne remplacera pas la cavité d'un vrai four pour cuire un poulet rôti par exemple, juge l'association de consommateurs dans cette vidéo. Ces avantages et inconvénients ne sont pas exhaustifs, mais cela vous permettra déjà de faire un achat un peu plus éclairé.

L'airfryer a indéniablement de quoi séduire : une cuisson plus saine, un gain de temps et une belle polyvalence en cuisine. Mais il n'est pas exempt de défauts, entre bruit, capacité limitée et nécessité d'un temps d'adaptation. Rien d'insurmontable, mais mieux vaut en avoir conscience avant l'achat. Bien utilisé, il peut devenir un véritable allié du quotidien, à condition de ne pas attendre de lui plus qu'il ne peut offrir !

## Comment conserver des bananes ?

Vous en avez assez de voir vos bananes noircir en un clin d'œil ? Une simple astuce permet de ralentir leur mûrissement et de les conserver jaunes plus longtemps. Fini le gaspillage !

Les bananes font partie des fruits les plus sensibles à l'éthylène, un gaz naturel qu'elles produisent en grande quantité et qui accélère leur maturation. C'est pour cela qu'elles passent du vert au jaune, puis du jaune au brun en un rien de temps. Ce phénomène est encore plus rapide lorsqu'elles sont stockées avec d'autres fruits comme les pommes ou les avocats, qui dégagent eux aussi beaucoup d'éthylène.



Mais alors, comment ralentir ce processus et garder des bananes fermes et appétissantes plus longtemps ? Heureusement, il existe une astuce toute simple, testée et approuvée, qui permet de prolonger leur fraîcheur de plusieurs jours.

L'astuce imparable pour ralentir

le mûrissement

Le secret pour empêcher vos bananes de mûrir trop vite est de protéger leur tige, car c'est par là que l'éthylène se diffuse. Pour cela, il suffit d'enrouler le pédoncule de chaque banane ou de la grappe entière dans du film alimentaire ou du papier

aluminium. Cette barrière limite la libération du gaz et ralentit considérablement le mûrissement. Pour encore plus d'efficacité, suspendez vos bananes à un crochet ou posez-les sur une grille plutôt que sur une surface plate, ce qui évite les points de contact et les taches brunes. Évitez également de les mettre au réfrigérateur tant qu'elles ne sont pas mûres : le froid stoppe leur développement et leur fait parfois noircir la peau plus rapidement sans empêcher la chair de mûrir.

L'astuce à ne pas négliger pour une conservation optimale

Si vos bananes sont déjà bien

mûres et que vous souhaitez les garder encore quelques jours, placez-les dans un endroit frais, mais pas trop humide. Une température idéale se situe autour de 12°C à 15°C, loin des sources de chaleur et de la lumière directe. Autre astuce : si vous avez trop de bananes mûres, pensez à les congeler ! Épluchez-les, coupez-les en rondelles et stockez-les dans un sac hermétique au congélateur. Vous pourrez ensuite les utiliser dans des smoothies, des pancakes ou même en faire une glace express en les mixant. Plus jamais vous ne gaspillerez vos bananes !

## Cette astuce pour créer un joli bandeau pour cheveux

**Il n'y a rien de plus agaçant qu'un collant qui s'effile après une seule utilisation. Dans ce malheur, il y a une bonne nouvelle... Désormais, vous pouvez transformer vos vieux collants en un accessoire ultra-tendance : le bandeau pour les cheveux. À suivre, on vous détaille les différentes étapes pour le faire, facilement et rapidement, à la maison.**

Les fashionistas le savent, pour créer une multitude de looks sans agrandir, sans cesse, sa garde-robe, il faut faire preuve d'inventivité et d'ingéniosité. En matière de créativité, il faut dire que la papesse de la mode, Cristina Cordula, règne en maître dans cet art. Elle en a

fait, une nouvelle fois, la preuve lors du défilé de Giambattista Valli, durant la Fashion Week parisienne, en transformant une simple ceinture en un véritable accessoire phare de sa tenue.

Les réseaux sociaux regorgent d'autres astuces pour transformer certaines pièces de son dressing, en deux temps trois mouvements. Parmi elles, nous avons déniché une technique simple et rapide permettant d'utiliser un vieux collant en guise de bandeau ultra-tendance pour les cheveux.

**Comment créer un bandeau pour les cheveux avec un collant ?**

Si ils étaient partout dans les années 2000, les bandeaux ont longtemps été boudés par les

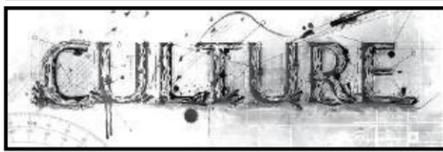


beautystas. Mais, ces derniers mois, ils font un retour remarqué sur le devant de la scène mode. Alors, si votre dressing regorge

de collants troués ou effilés, c'est le moment de s'en servir ! Bonne nouvelle, vous pouvez les transformer en superbes

bandeaux. Pour ce faire, rien de plus simple. Il suffit de se munir de vos bas et d'une paire de ciseaux.

Commencez en coupant l'une des deux jambes du collant de façon à obtenir une longue chaussette. Ensuite, il faut nouer les deux extrémités de ce tissu, le tout en veillant à garder une encoche suffisante afin d'y passer la tête par la suite. Effectuez un double nœud pour plus de sécurité. Puis, il suffit de l'enfiler à l'instar d'un bandeau pour cheveux classique. Vous pouvez utiliser différentes couleurs de collants pour vous confectionner une jolie collection de bandeaux. Désormais, vous avez toutes les clés en main. C'est à vous de jouer !



## Arts plastiques

# À Alger, l'art et le handicap se rencontrent dans une exposition exceptionnelle

**Sara Boueche**

Une exposition exceptionnelle au Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger révèle actuellement le génie créatif d'une vingtaine d'artistes à besoins spécifiques, bouleversant les paradigmes conventionnels sur le handicap et l'expression artistique.

Inaugurée par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, cette manifestation artistique met en lumière des créateurs autodidactes qui, malgré leurs handicaps physiques, mentaux ou cognitifs, démontrent une maîtrise remarquable de leur art. L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 20 février, constitue un témoignage éloquent de la capacité de l'art à transcender les

barrières physiques et mentales.

Parmi les œuvres marquantes, on découvre les portraits saisissants de Hassina Zahaf, artiste atteinte d'une infirmité cérébrale motrice. Ses représentations de femmes aux contours déstructurés questionnent nos canons esthétiques traditionnels. Plus impressionnant encore, Nourredine Charabi, qui peint exclusivement avec ses pieds, offre des représentations minutieuses de paysages algériens et de monuments historiques, témoignant d'une maîtrise technique exceptionnelle.

La présence prestigieuse du calligraphe Mohamed Cherifi, reconnu pour avoir écrit le Saint Coran et participé à la conception de billets de banque, enrichit l'exposition d'une dimension



patrimoine significative. Son atelier de calligraphie arabe illustre la transmission d'un savoir-faire ancestral, démontrant que l'art reste un vecteur de communication universel.

L'exposition présente une diversité remarquable

d'expressions artistiques :

- Les explorations de la féminité par Imane Haddad à travers ses roses et portraits
- Les contributions singulières de Ratiba Ait Chafaa, Dokman, Kenza Bourenane et Ghedjati Mustapha

- Des ateliers pratiques incluant la calligraphie, la sculpture sur bois et l'utilisation de matériaux recyclés

Pour le ministre Zouhir Ballalou, cette manifestation dépasse le cadre culturel traditionnel pour s'inscrire dans une démarche de diplomatie culturelle plus large. Elle illustre la capacité de l'art à transcender les différences et à créer des ponts entre les communautés.

Cette exposition ne se contente pas d'exposer des œuvres ; elle remet en question nos préjugés sur le handicap et démontre que la créativité artistique ne connaît pas de limites physiques ou mentales. Elle s'affirme comme un manifeste puissant pour l'inclusion et la reconnaissance du talent sous toutes ses formes.

## Soupçon d'Art

# Une fusion magistrale entre patrimoine et modernité à Alger

**Sara Boueche**

La Galerie «Ath'At» de Cheraga accueille jusqu'au 28 février une exposition collective remarquable, «Soupçon d'Art, l'Art en partage», qui célèbre la confluence entre l'héritage culturel algérien et l'expression artistique contemporaine. Cette manifestation réunit les œuvres singulières de trois artistes de renom : Karim Sergoua et les sœurs Rachida et Samia Merzouk.

Cette synergie artistique, riche de près de 80 pièces de céramique d'art et 26 toiles, constitue une exploration approfondie des racines culturelles algériennes, de leur dimension africaine et de leur résonance contemporaine. L'exposition s'affirme comme un dialogue entre tradition et

modernité, où chaque œuvre devient le témoin d'une histoire millénaire réinterprétée.

Les sœurs Merzouk proposent une collection de céramiques d'art qui transcende l'artisanat traditionnel. Leurs créations incluent :

- Des vases coniques ornés de poésie Melhoun
- Des boîtes aux motifs amazighs
- Une horloge inspirée des bijoux touaregs
- Des pièces évoquant l'architecture de Ghardaïa
- Des objets décoratifs célébrant la tradition kabyle

La dimension technique de leur travail, comme l'explique Rachida Merzouk, suit un processus méticuleux : «De

la conception à la réalisation, chaque étape requiert une attention particulière, de la sculpture au séchage, de la cuisson à l'émaillage, jusqu'à la fixation finale des couleurs.»

Karim Sergoua, artiste-peintre et enseignant à l'ESBAA, enrichit l'exposition de toiles puissantes s'inscrivant dans le courant «Awcham» et «Essebaghine». Ses œuvres, aux titres évocateurs comme «Traces identitaires», «Rythme Africa» ou «Richesse identitaire», constituent une réflexion profonde sur l'identité culturelle algérienne et ses ramifications africaines.

Cette exposition incarne la mission de la Galerie «Ath'At», fondée par Ali et Hind Cadi avec Karima Belkheir, de promouvoir l'art algérien contemporain.



Elle représente un carrefour où l'artisanat traditionnel rencontre l'art contemporain, où le patrimoine ancestral dialogue avec la modernité, créant ainsi un nouveau langage artistique authentiquement algérien.

«Soupçon d'Art» transcende la simple exposition pour devenir un manifeste culturel,

témoignant de la vitalité de la création artistique algérienne contemporaine et de sa capacité à réinventer son héritage millénaire. Cette manifestation s'impose comme un moment crucial dans le paysage culturel algérien, illustrant la richesse d'un patrimoine en perpétuelle évolution.

## EN BREF...

L'icône hollywoodienne Angelina Jolie a fait tourner les têtes vendredi lors des Critics' Choice Awards, portant une robe du célèbre designer libanais Elie Saab.

La robe était issue de la collection printemps/été 2025

du couturier. Elle présentait des détails de dentelle complexes sur l'ensemble de la robe, ainsi qu'une silhouette fluide et longue comme un plancher. L'ensemble comportait des manches courtes délicates, une taille cintrée qui mettait sa silhouette en valeur et une superposition transparente.

Jolie a complété son look avec un rouge à lèvres audacieux qui contrastait avec les tons doux de la robe, et a coiffé ses cheveux en vagues lâches et sans effort.

Demi Moore a remporté le prix de la meilleure actrice, confirmant ainsi son statut de favorite pour

les Oscars.

Le film d'horreur de Moore, «The Substance», a remporté le prix du meilleur scénario original lors du prestigieux gala de Los Angeles, et les critiques ont couronné «Anora» comme étant le meilleur film de l'année.

Le triomphe de Mme Moore fait suite à sa victoire aux Golden Globes en janvier et la met sur la bonne voie pour couronner une remarquable renaissance de sa carrière lors de la cérémonie des Oscars, le mois prochain.



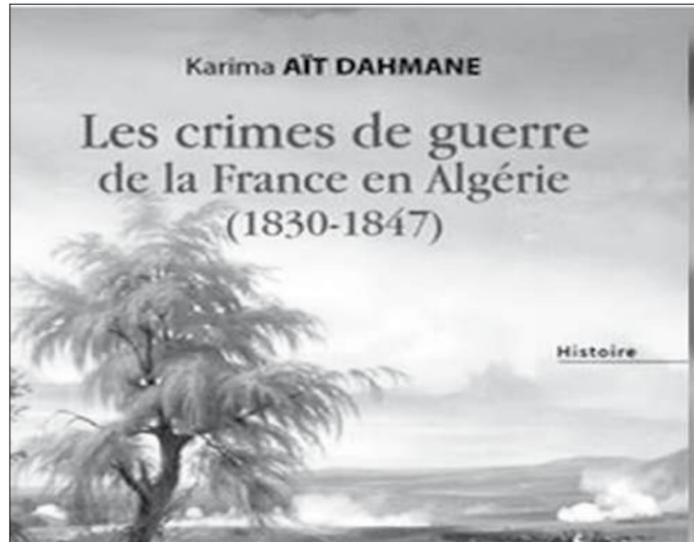
## Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847», nouvelle publication de Karima Aït Dahmane

Dans son nouvel ouvrage, «Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847», Karima Aït Dahmane rétablit des vérités historiques longtemps occultées et obscurcies par la France d'hier, «propagandiste et mensongère» et celle d'aujourd'hui «dominée par les thèses de l'extrême droite».

Traitant des premières années de la colonisation de l'Algérie par la France (1830-1847), qui ont vu «naître et agir de véritables criminels de guerre et de théoriciens de l'extermination des tribus», la France coloniale avait fait de l'abjection et de la barbarie son unique méthode pour asseoir sa suprématie de conquérant sur des terres qui ne lui ont jamais appartenu.

Sachant qu'à travers les siècles, explique l'auteure lors de la récente présentation de son ouvrage, les Algériens autochtones ont eu à subir «plusieurs invasions successives, se voyant à chaque fois contraints de se battre pour libérer leur territoire», les sentiments de «révolte» et de «fierté» allaient alors, forcément s'imprimer dans le conscient collectif de ce glorieux peuple».

Dès les premières années de l'occupation française en Algérie, poursuit l'auteure, «le sentiment de révolte s'est, une fois de plus, réveillé chez les Algériens», donnant lieu



à des résistances populaires «acharnées et opiniâtres», que la France coloniale, démunie de tout humanisme, a lâchement réprimées avec des «méthodes illégales, contraires au droit international et aux valeurs universelles de l'humanisme et des droits de l'homme».

«Massacres répétés, expositions des têtes coupées, dépossession des terres, déportations massives des populations, rapt des femmes et enfants utilisés comme otages, razzias ou enfumades», autant de «faits rassemblés dans les propres écrits des acteurs», tristement célèbres lors de la conquête de l'Algérie, à l'instar de Bugeaud, Lamoricière, Pélicier, Cavaignac, Montagnac, Saint-Arnaud et Clauzel, entre autres officiers de l'armée coloniale, que l'auteure a recueilli des

archives françaises.

La situation de l'Algérie avant et pendant le début de la colonisation militaire française, la mise au service de la stratégie militaire de mesures ethnographiques, tels que le classement des peuples selon leurs langues, leurs régions d'habitation ou leurs caractères anthropologiques et sociaux, ainsi que la barbarie coloniale lors de la conquête de l'Algérie, sont les sujets pertinents sur lesquels l'ouvrage de Karima Aït Dahmane éclaire le lecteur.

L'ouvrage rappelle également la bravoure et l'héroïsme de l'Emir Abdelkader, cette grande «figure emblématique de la résistance au colonialisme» et ses qualités de, «chef politique et religieux issu d'une famille chérifienne, de théologien et philosophe, d'humaniste

et d'homme de plume et d'épée», qui aura été parmi les premiers résistants à combattre l'occupation française pendant de longues années.

Toutes ces réalités historiques, précise encore l'auteure, cachées et tuées par la France d'hier et d'aujourd'hui renseignent le néophyte, amateur d'histoire, sur les «génocides, crimes de guerre et contre l'humanité, froidement perpétrés sans foi ni loi par l'armée d'occupation française», contre des populations civiles algériennes, au nom d'une France qui a, de tout temps, prétendu défendre les droits de l'homme et l'humanisme universels.

Constituant une réponse cinglante aux adeptes des «bienfaits de la colonisation française en Algérie», le nouvel ouvrage de Karima Aït Dahmane met en lumière une réalité historique qui jette l'opprobre sur la France coloniale en Algérie. Il est publié en langue française aux éditions de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (Anep) et se déploie en 160 pages, réparties en quatre chapitres et une quarantaine de sous titres.

Le lecteur de cet ouvrage, riche en enseignements historiques est accueilli avec une page de couverture frappée d'une copie de la célèbre toile, «Combat de la forêt de L'Habrah à Mascara,

1835» d'Horace Vernet, qui restitue une des nombreuses batailles glorieusement menées par l'Emir Abdelkader dans un résumé hautement significatif par l'esthétique des formes et des couleurs, de l'analyse de Karima Aït Dahmane, basée sur des témoignages poignants et des faits établis.

Lors du débat qui a suivi la présentation de l'ouvrage de Karima Aït Dahmane, les intervenants ont relevé la mise à nu des desseins «malveillants et malsains» à vouloir taire et cacher la réalité de l'histoire, pointant du doigt la «France d'aujourd'hui» qui «tente, en vain, de maintenir ses contre-vérités, persistant dans ses mensonges» envers, cette fois-ci, «les générations actuelles de son propre peuple», en refusant d'assumer son passé historique en Algérie, sombre et macabre».

Docteur en sciences du langage à l'Université de Montpellier III (France) et professeur des universités d'Alger 2, puis Blida 2, entre autres, Karima

Aït Dahmane compte à son actif trois autres ouvrages, dont, «France / Algérie. Altérité, discours et mémoire» (Alger El Ibriz, 2020) ainsi que plusieurs publications universitaires parues dans des revues spécialisées.

## Le musée d'Art contemporain accueille l'exposition itinérante « Art of the Kingdom : Poetic Illuminations »

Après des débuts remarquables à Rio de Janeiro, au Brésil, l'exposition « Art of the Kingdom : Poetic Illuminations » est de retour à Riyad. Il s'agit de la première exposition collective itinérante consacrée aux artistes saoudiens contemporains. Elle fera sa prochaine étape au Musée d'art contemporain d'Arabie saoudite, dans le district de Jax, du 24 février au 24 avril.

Intitulée Art of the Kingdom (L'art du Royaume), cette exposition historique présentera au public les œuvres des principaux artistes contemporains d'Arabie saoudite, favorisant ainsi une meilleure compréhension du paysage artistique du Royaume. L'exposition présentera les

œuvres de dix-sept artistes saoudiens talentueux, chacun représentant un éventail diversifié de générations, de régions et de pratiques artistiques.

Cette exposition fera découvrir au public un mélange éclectique de formes d'art, notamment des peintures, des installations et des œuvres vidéo, qui évoquent la richesse de l'histoire, de la mémoire collective et des traditions culturelles de l'Arabie saoudite.

À travers ces œuvres, les visiteurs auront l'opportunité de découvrir et d'établir une sorte de dialogue avec le passé, le présent et l'avenir du pays, et de découvrir les expressions créatives qui définissent l'art saoudien contemporain.

L'exposition Art of the Kingdom a été dévoilée pour la première fois au Paço Imperial de Rio de Janeiro en novembre 2023 à l'occasion du sommet du G20, attirant plus de 26 000 visiteurs et suscitant une attention considérable.

Le succès de l'exposition au Brésil a ouvert la voie à la poursuite de son parcours international, et l'édition de Riyad devrait permettre d'établir un lien plus profond avec le public local, reflétant l'évolution du paysage artistique saoudien.

L'édition de Riyad mettra en lumière le talent exceptionnel des artistes saoudiens et servira de plate-forme pour forger de nouveaux récits culturels sur la scène mondiale.

En organisant cette exposition, la Commission des musées ambitionne de renforcer et de promouvoir les artistes saoudiens en leur offrant une plateforme internationale pour exposer leur créativité.

Développé par le ministère de la Culture saoudien, le DAF devient ainsi la première institution de ce type dans la région MENA. Son lancement s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la Vision saoudienne 2030 à promouvoir l'innovation, à favoriser la collaboration mondiale et à positionner le pays en tant que leader de l'économie créative mondiale.

Cette initiative vise également à promouvoir et à mettre en valeur le paysage culturel du Royaume

sur la scène mondiale, ainsi qu'à souligner son influence croissante dans le domaine des arts et de la culture.

Après sa présentation à Riyad, l'exposition Art of the Kingdom : « Poetic Illuminations » poursuivra sa tournée internationale avec une présentation spéciale au Musée national de Chine plus tard dans l'année.

Cette étape marque le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et la Chine, ce qui constitue un moment important dans les liens culturels et politiques entre les deux nations.

## L'Oréal révèle avoir acquis une part minoritaire dans la marque de mode Jacquemus

Les défilés de la maison créée en 2009 par Simon Porte Jacquemus génèrent une attente palpable à chaque nouvelle collection.

L'Oréal a acquis une participation minoritaire dans la marque de mode indépendante Jacquemus et a établi avec elle «un partenariat beauté exclusif», a annoncé vendredi 7 février le géant français des cosmétiques.

La marque de haute couture Jacquemus, fondée en 2009 par Simon Porte Jacquemus, rencontre un grand succès auprès

des fashionistas et des célébrités, et ses défilés suscitent une grande attente à chaque nouvelle présentation. «Jacquemus écrira désormais son chapitre beauté avec L'Oréal Luxe», indique le communiqué officiel.

### Un rêve qui se réalise

Cyril Chapuis, directeur général de L'Oréal Luxe, précise : «Avec son identité de marque singulière (...), Jacquemus complètera parfaitement le portfolio de marques emblématiques de L'Oréal Luxe et renforcera notre leadership mondial.»

Simon Porte Jacquemus, de son côté, se remémore : «Il y a quinze ans, j'ai commencé à rêver et à créer Jacquemus, avec le parfum et la beauté toujours présents dans ma vision de la marque.» Il ajoute être «fier de poursuivre ce rêve avec le leader mondial de la beauté».

Des détails supplémentaires concernant ce partenariat seront divulgués lors d'une conférence de L'Oréal avec des analystes, prévue vendredi matin, à la suite de la publication des résultats financiers du groupe.



## Alain Delon Ses enfants toujours en guerre pour la succession

On croyait le testament clair et net. Mais le benjamin Alain-Fabien explique que la succession est «gelée» et la famille ne se parle que par le biais des avocats...

Six mois après la mort d'Alain Delon, les tensions sont loin d'être apaisées au sein du clan. Interviewé dans Paris Match, où il annonce qu'il va prochainement devenir père, Alain-Fabien explique que la succession est loin d'être réglée. «Depuis que papa est parti, ça n'avance pas. Tout est gelé, à part la société Adid en Suisse, que dirige ma sœur, qui poursuit ses activités. Sans que l'on nous communique la moindre information, alors que nous sommes en droit de les obtenir.»

Alain Delon avait en effet de son vivant catapulté sa fille Anouchka à la tête de la société Alain Delon International Distribution qui gère contrats, royalties, licences et image de la star, une responsabilité qu'avait déclinée Anthony, son aîné. Pour le reste, le testament était clair : la moitié de l'héritage à sa fille, de loin sa

préférée, et l'autre moitié restante à partager entre ses deux garçons.

Sur le papier, les choses paraissent simples, Anthony Delon avait même précisé à l'avance qu'il ne contesterait pas les décisions de son père et que la question était «actée». Mais dans les faits, tout se révèle compliqué. «Il y a des procédures, des dépenses auxquelles il faut faire face en attendant que l'on se mette d'accord, tout cela est désolant et très anxiogène», explique Alain-Fabien dans Paris Match. «Pour me consacrer comme je le dois à la venue de mon bébé, j'ai décidé désormais de ne plus m'impliquer personnellement et j'ai tout mis entre les mains de mon avocate.»

Si il reste proche de son frère Anthony, qui l'a soutenu et épaulé, les relations restent glaciales avec Anouchka, que les frères ont présenté comme une femme manipulatrice avant le décès de leur père. Du coup, elle se méfie d'eux, ne leur parle plus et laisse travailler ses avocats, «ce qui ne facilite pas la tâche», reconnaît



Alain-Fabien.

### 50 millions d'euros en jeu

Pourquoi les choses traînent ? Il faut parvenir à se mettre d'accord sur une fortune estimée à environ 50 millions d'euros, qui comprend des biens immobiliers, en France et en Suisse, des placements, des royalties, des parts sociales, des œuvres d'art, etc. Mettre à plat une telle succession peut prendre du temps, surtout si certaines parties contestent des défaillances ou des vices de forme, sans oublier

les enjeux fiscaux complexes entre des actifs situés entre la France et la Suisse. En l'absence d'accord, une longue procédure de liquidation et de partage serait ouverte avec au final un tirage au sort ou une vente aux enchères des biens contestés...

En attendant, tout reste bloqué, ce qui est le cas pour certains biens comme l'immense propriété de Douchy, dans le Loiret, là où est inhumée la star. Un lieu que les enfants continuent de fréquenter, chacun restant dans son coin. «C'est à la fois

un sanctuaire et un fardeau dont on hérite à trois, en indivision, alors que l'on n'arrive pas à se mettre autour d'une table pour discuter», déplore Alain-Fabien qui évoque «l'implosion» d'une famille. «Plutôt que de nous rapprocher, la mort de papa nous a divisés encore plus. Je ne porte pas seulement son deuil, mais aussi celui de la famille que nous formions lui, ma mère, Anouchka et moi. On se croise, on s'embrasse, et le lendemain, on est comme des étrangers, capables même de se planter des couteaux dans le dos.»

Pour ne rien arranger, Alain Delon avait désigné sa fille comme «exécutrice testamentaire». Or, elle est toujours en procès contre ses frères qu'elle poursuit pour atteinte à la vie privée, à la suite de la fameuse diffusion de l'enregistrement entre elle et son père en janvier 2024. Elle leur réclame 120 000 euros de préjudice.

## Black Sabbath et Ozzy Osbourne vont se retrouver pour donner un ultime concert à Birmingham

Ils participeront à un événement qui réunira la «crème» des groupes de métal

Ses problèmes de santé l'avaient poussé à renoncer à la scène ? Alors Ozzy Osbourne doit aller mieux : le chanteur s'apprête en effet à retrouver ses comparses de Black Sabbath à l'occasion d'un concert... qui sera néanmoins le tout dernier du mythique groupe de heavy metal, rapporte Variety.

La formation britannique – qui fê-

tera bientôt ses 57 ans d'existence – va en effet participer, le 5 juillet 2025, à Birmingham, à l'événement Back To The Beginning. Présenté comme «le plus grand spectacle de heavy metal de tous les temps», il proposera donc le premier concert de Black Sabbath «avec ses membres d'origine» depuis vingt ans. Plusieurs autres groupes de métal s'y produiront également, parmi lesquels Metallica, Pantera, les français de Gojira (récemment récompensés

aux Grammy Awards 2025), Halestorm, Alice In Chains, Lamb of God, Anthrax, Mastodon et Slayer. Cerise sur le gâteau : les festivaliers pourront faire du headbanging au son d'un «super-groupe» composé pour l'occasion et comptant dans ses rangs Slash de Guns n' Roses, Billy Corgan de The Smashing Pumpkins, Jonathan Davis de Korn, Fred Durst de Limp Bizkit, Tom Morello de Rage Against The Machine et Wolfgang Van Halen !



## Annaba / Environnement :

## La pêche illégale menace l'équilibre écologique marin Une crise environnementale imminente

Sara Boueche

Dans un contexte d'urgence environnementale, les professionnels de la pêche d'Annaba lancent un cri d'alarme face aux violations répétées de la période de repos biologique, mettant en péril l'équilibre fragile de l'écosystème marin local.

L'investigation menée auprès des marins-pêcheurs révèle une situation préoccupante où certains opérateurs transgressent délibérément la réglementation en vigueur, particulièrement durant la période critique de reproduction (février-mars-avril). Ces infractions, perpétrées dans une apparente

impunité, constituent une menace directe pour la biodiversité marine.

«Le respect du repos biologique est une nécessité pour la préservation des ressources marines», souligne Madjid, marin-pêcheur expérimenté. Cette déclaration s'inscrit dans un constat alarmant : la disparition définitive de plusieurs espèces ichtyologiques et la diminution drastique des populations de sardines, conséquences directes d'une exploitation intensive et non régulée.

Les témoignages recueillis mettent en lumière des pratiques particulièrement préjudiciables, notamment, l'utilisation de chalutiers à moins de 500 mètres du rivage, la pêche illégale dans les zones protégées de

reproduction ainsi que l'activité intensive des petits métiers à proximité immédiate des côtes (moins de 10 mètres)

Cette situation soulève des interrogations légitimes quant à l'efficacité des mécanismes de contrôle mis en place par la direction de la pêche et les garde-côtes. Les professionnels du secteur interpellent les autorités locales sur l'urgence d'une intervention pour mettre un terme à ces infractions qui compromettent la durabilité des ressources halieutiques.

L'enjeu dépasse le cadre strictement économique pour s'inscrire dans une problématique de préservation environnementale majeure. Sans une action rapide et coordonnée des autorités



compétentes, l'équilibre écologique marin de la région d'Annaba risque de subir des dommages irréversibles, menaçant ainsi la pérennité du secteur de la pêche et la biodiversité marine locale.

## France :

## Le maire Robert Ménard convoqué devant la justice pour avoir refusé de célébrer le mariage d'un Algérien

Le maire de Béziers, Robert Ménard, se trouve désormais au cœur d'une procédure judiciaire pour avoir refusé de célébrer un mariage en 2023. L'édile, proche du Rassemblement National, risque jusqu'à cinq ans de prison, 75 000 euros d'amende et la révocation ministérielle. L'affaire concerne le refus de célébrer l'union entre une femme de nationalité française et Mustapha, un ressortissant algérien de 23 ans, sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) et déjà connu de la justice pour des faits de vol. Le 7 juillet 2023, lors d'un mariage prévu, Robert Ménard avait opposé son refus de célébrer l'union entre la femme française et Mustapha. Malgré le feu vert donné par le

parquet de Béziers, après avoir examiné les auditions séparées réalisées par l'officier d'État civil, l'édile a décidé de ne pas procéder à la cérémonie.

Cette décision, motivée par la crainte d'être confronté à un « mariage blanc », a suscité une vive polémique. Le couple, se sentant lésé, a porté plainte en alléguant que ce refus constituait une mesure destinée à faire obstacle à l'application de la loi. Mustapha, qui avait par la suite été placé en centre de rétention administrative, a été expulsé vers l'Algérie le 20 juillet 2023.

**Annulation du mariage : les victimes réagissent et témoignent**  
Les répercussions de cette décision se font sentir profondément chez les personnes concernées. Eva,



la femme dont le mariage a été annulé, a déclaré à BFMTV qu'elle se sentait « enfin respirer » et que, pour la première fois depuis le 7 juillet 2023, leur qualité de victime était reconnue.

Elle a ajouté que M. Ménard devait répondre de ses actes pour avoir gâché leur bonheur, piétiné leurs droits, et les avoir publiquement humiliés et diffamés le jour de leur mariage.

Vanessa Edberg, l'avocate du

couple, a exprimé son soulagement en affirmant que l'audience contre le maire était attendue après plus d'un an et demi de séparation injustifiée, conséquence d'une violation manifeste de la loi et de la procédure. Pour elle, cette procédure n'est ni politique ni idéologique, mais un combat pour la justice et pour la préservation des droits fondamentaux qui font de la France un grand pays.

**Quelles sont les conséquences pour le maire Ménard ?**

La convocation de Robert Ménard devant le tribunal judiciaire de Montpellier, prévue pour le 18 février prochain à 10 heures, marque une étape cruciale dans cette affaire. Le dossier comprend plusieurs chefs d'accusation, notamment le refus de célébrer

un mariage légalement validé, ce qui constitue, selon les autorités, une entrave à l'exécution de la loi. L'affaire soulève également des questions sur les limites de l'exercice des prérogatives municipales et la protection des droits individuels.

Les sanctions potentielles, allant jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende, sans compter la possible révocation ministérielle pourraient avoir des répercussions importantes sur la carrière politique de l'édile de Béziers.

L'audience du 18 février sera suivie de près par les observateurs politiques et les médias, dans l'attente d'un verdict qui pourrait redéfinir les contours de l'État de droit et des pouvoirs locaux en France.

## Libéré par la justice française, l'influenceur algérien Doualemn voit son OQTF annulée

Une nouvelle décision judiciaire vient une fois de plus contredire le ministère de l'Intérieur français dans l'affaire de l'influenceur algérien Doualemn. Cet homme, connu pour ses propos controversés sur les réseaux sociaux, a récemment obtenu une autorisation de séjour provisoire en France, ainsi qu'une indemnité de 1200 euros. Un dénouement qui met en lumière les tensions persistantes entre la France et l'Algérie, tout en exacerbant les débats sur les droits des étrangers et la politique d'expulsion du gouvernement français.

**Un appel à la violence sur TikTok**

Doualemn, de son vrai nom

Boualem Naman, est un influenceur algérien résidant en France depuis 15 ans. En janvier, il publie une vidéo sur TikTok dans laquelle il appelle à infliger des souffrances à un opposant au régime d'Alger, un discours jugé incitant à la violence. Cette vidéo déclenche une réaction immédiate des autorités françaises, qui ordonnent son expulsion. Placé en garde à vue, l'influenceur a été rapidement libéré, mais une convocation pour son procès prévue pour le 24 février. En attendant, les autorités décident de lancer une procédure d'expulsion accélérée.

Cependant, une première décision du tribunal administratif de Paris, le 29 janvier, suspend l'expulsion, estimant que les motifs avancés par

le ministère de l'Intérieur ne sont pas suffisamment fondés, d'autant plus que Doualemn vit en France avec sa compagne et ses enfants. Le tribunal n'a pas toutefois rejeté l'idée d'une expulsion dans le cadre d'une procédure classique, plus longue.

**Une décision judiciaire favorable à l'influenceur**

Dans une nouvelle décision en date du 6 février, le tribunal administratif de Melun annule l'arrêté d'expulsion, obligeant la préfecture à réexaminer la situation du principal intéressé dans un délai de trois mois. De plus, Doualemn se voit octroyer une autorisation de séjour provisoire pendant cette période. La justice s'exprime ainsi contre l'action du ministère

de l'Intérieur, une victoire pour l'influenceur qui, en parallèle, recevra une indemnité de 1200 euros pour sa détention jugée illégale.

Les avocates de Doualemn, Me Marie David-Bellouard et Me Julie Gonidec, se sont réjouies de cette décision, dénonçant un « acharnement aveugle » de la part du gouvernement français. Elles ont souligné que leur client avait été victime d'une rétention illégale depuis le 29 janvier et ont salué cette « décision logique » qui met fin à cette situation.

**Tensions entre Paris et Alger**

L'affaire Doualemn intervient dans un contexte de relations tendues entre Paris et Alger, avec plusieurs influenceurs algériens devenant la



cible des autorités françaises. Le ministère de l'Intérieur français n'a pas l'intention de se laisser faire et prévoit de contester cette décision en appel. Le recours ne sera pas suspensif, mais la procédure d'expulsion pourrait se prolonger avec une réunion de la Commission départementale d'expulsion des étrangers (COMEX) prévue le 19 février.

Cette affaire, comme d'autres dans un climat de méfiance croissante entre les deux pays, soulève des questions sur les limites de la liberté d'expression en ligne, la politique d'expulsion et la gestion des tensions diplomatiques à travers des actions judiciaires.